

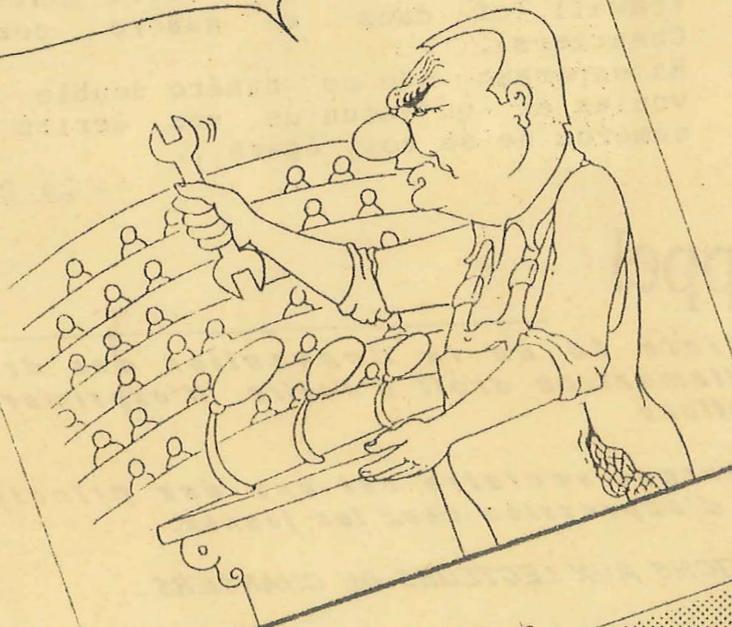
CHANTIERS

association école moderne des travailleurs
de l'enseignement spécial pédagogie freinet

Une plaquette
disponible

ALBERT

L'ECOLE:
UNE VOIE DE GARAGE?



CHANTIERS

167-168

AVRIL MAI 90

SOMMAIRE

MARAMENCEINTEVA - Serge JAQUET.....	p. 3
Semaine de la presse à l'école- Marie Noelle Froidure ..	p.12
Droits de l'Enfant et Education - Pierre YVIN.....	p.14
Ceintures de comportement - Alain CAMILLE.....	p.15
Orientation en perfectionnement- Christian CHOPART.....	p.18
Synthèses : une réponse. Luis GOUCHA.....	p.19
Réseaux : une réaction. Christian CHOPART.....	p.22
Le club lecture - Sophie KUEHM.....	p.23
Apprendre à lire naturellement - une cassette vidéo.....	p.26
Informations - Notes de lecture.....	p.27
Evaluations en maternelle - Danielle DIOT.....	p.28
Réseaux d'aide - Michel ALBERT	p.32
Suites à l'évaluation de septembre - Monique MERIC.....	p.34
Carnet de bilans - Christian CHOPART.....	p.36
Compte rendu Journées d'Etudes - Didier MUJICA.....	p.40

Vous auriez du recevoir le numéro 167 en Avril et le numéro 168 en Mai. Hélas, trois fois hélas, nous avons respecté tous nos délais mais des grèves dans certains centres de tri des P.T.T ont bouleversé notre travail. (cf dans ce numéro comment est fabriqué Chantiers).

En espérant que ce numéro double vous arrive en temps voulu et qu'aucun de vos écrits pour de prochains numéros ne se soit égaré...

La Rédaction

Appel

L'article 13 de la Convention des droits de l'enfant reconnaît officiellement ce droit d'écrire, d'exprimer une opinion, de diffuser des informations.

Le journal scolaire est une des principales illustrations de cette liberté d'expression chez les jeunes.

QUESTIONS AUX LECTEURS DE CHANTIERS :

- *La presse scolaire a-t-elle fait écho de cet événement ?*
- *Les enfants ont-ils parlé de leurs droits dans leur presse ? (textes libres, débats dans les classes)*

Je vous remercie d'avance de bien vouloir m'adresser vos écrits sur ce thème.

Marie-Noëlle FROIDURE
236, rue de Vauglraud
75015 PARIS

Maramenceinteva

Serge JAQUET.

C'est pour les intimes que sont les lecteurs de CHANTIERS, l'abréviation de : Marché, Amendes, Ceintures, Evaluation.

Never say never...

Si on m'avait dit lors du stage de Crupies en 1986, que j'utiliserai des ceintures de comportement, je crois que j'aurais tordu le cou, intellectuellement parlant, à mon interlocuteur.

Parce qu'à cette époque, je n'en comprenais pas l'Autre sens; je me cantonnais dans l'étroitesse de ma perception.

Mon évolution m'amène tout d'abord à réaliser combien une pédagogie de type Freinet est une pédagogie d'autodidacte, ainsi que Michel Schotte le pensait. Lors de nos stages, congrès, rencontres, nous achoppons bien souvent sur une notion, ou sur la nécessité de pratiquer une technique, avec des échanges parfois houleux où chacun campe sur sa position. C'est l'un des paradoxes d'une pédagogie de la communication. En effet, la communication telle que nous l'utopisons (?) est forcément la base de notre incompréhension. Plus chacun, adulte ou enfant, va dans son champ personnel de recherche et de tâtonnement, plus il se construit des référents propres, personnels, intransmissibles. Alors le mot devient de plus en plus polysémique; il est une auberge espagnole; il représente un espace amphibologique.

Lorsque je dis correspondance, cela veut dire "ma correspondance - la manière dont je la pratique"... et j'ai du mal à comprendre les correspondances d'autrui: je pense: tiens cette lettre est bourrée d'erreurs d'orthographe, écrite trop petit, illisible... Tout cela parce que l'objectif et l'objectivation de cette correspondance m'est inconnue ou presque.

Ainsi notre pédagogie n'est que mienne; elle évolue selon ma propre évolution, mes propres recherches, avec l'AIDE et le REGARD de ceux qui pratiquent une pédagogie parallèle à la mienne.

D'où l'infécondité des stages où munis de nos grilles surchargées, nous sur-communicons.

Il n'est pas de pédagogie Freinet, il est des pédagogies freinet (sans majuscule); Freinet est un espace et un ensemble de techniques.

Je pratique une pédagogie institutionnelle, bijective avec des techniques Freinet. Avec quelques innovations pour cette année: la mise en place de ceintures, d'un marché et d'un autre système d'amendes. (Avec mon groupe de "culture générale" à l'E.R.E.A.)

Pourquoi ?

Tout d'abord, j'ai compris d'une autre manière le mot comportement. Je n'y percevais que l'aspect négatif et normatif: avoir un comportement X...., les problèmes de comportement, surveiller les comportements... Maintenant, il s'agit plutôt de capacités dans le savoir-être : je sais organiser une réunion, je sais demander la parole, je sais me déplacer sans déranger personne...

Dans mon groupe-classe j'essaie de responsabiliser au maximum les enfants mais cela ne va pas sans difficultés : par exemple, l'an dernier, lorsque les enfants restaient en classe pendant la récréation (projet déposé officiellement auprès du Conseil d'administration), chacun était responsable tour à tour. Mais il s'est avéré que pour certains, ce poids était trop lourd à porter. (Répression sans borne ou total laisser-faire). D'où la nécessité d'une différenciation officielle et déterminée.

Dans le chapitre des sanctions décidées au conseil, le panel n'était pas très varié (les mêmes ayant tendance à ré-utiliser ce qu'il connaissent c'est à dire pamphlet, colle, ...).

De plus je souhaite travailler dans le réel: je dois former des individus ayant le plus de cordes possible à leur arc afin de s'adapter à la société actuelle. Et ce, quelle que soit ma pensée propre. Par exemple, bien que j'insupporte les Jeux Olympiques de 1992, j'estime que mes enfants n'ont pas à être exclus de cette réalité, donc on enquête, on en parle à nos correspondants... La mise en place d'un système de rémunération, d'amendes, d'un marché se situe ce registre. Nous sommes dans une économie capitaliste avec une économie de marché. Alors...

Au Congrès de Strasbourg, un atelier animé par les camarades de Genève de la Coopérative me permit d'expurger mon plan et me lança définitivement vers une rentrée ceinturée.

COMMENT ?

Je travaille à l'Etablissement Régional d'Enseignement Adapté d'Albertville avec des élèves de 6^e et 5^e qui ont de 12 à 14 ans. En Mathématiques et en Français, nous pratiquons les groupes de niveau ; 4 instits, d'où 4 groupes pour un total de 50 élèves. Le reste du temps, nous retrouvons un groupe basé sur l'âge pour des activités de "Culture Générale" (le terme d'éveil n'existant plus, c'est ainsi que je nomme tout ce qui n'est pas Français ni Maths).

Cette année, donc 12 heures avec un groupe de 12 enfants qui me connaissent et me subissent déjà depuis l'an dernier (2 d'entre eux étaient avec moi en Français, les autres déjà en culture générale).

Dès le début de l'année, j'annonce aux enfants qu'ils seront payés pour leur travaux et qu'on mettra en place un nouveau système d'évaluation. A leur question : QUAND ? je réponds :

Quand j'aurai tout préparé (billets, cotation, échelle d'évaluation) et quand on aura démarré nos activités principales (Correspondance, recherche, dessin géométrique, appropriation poétique...).

J'ai construit 4 échelles d'évaluation avec ceintures correspondantes : en comportement en m'aidant de celles qui existaient déjà (merci à Bruno de m'avoir prêté la sienne); en écriture/ soin/ présentation et en dessin géométrique en me basant sur le niveau moyen d'EREA et sur les travaux que

J'avais effectués en stage CAEI (j'ai aussi tenu compte de ce qui est demandé aux élèves lors de leur passage en Formation Professionnelle première année); en recherche/poésie : là, c'est tout à fait spécifique à la classe puisque je leur demande de mettre en oeuvre un travail de groupe ou personnel sur thème choisi par eux (ce qu'on nomme recherche) et sur un texte poétique d'auteur qu'ils s'approprient suivant leur désir.

En recherche, on peut avoir comme projet : un animal, un pays, un métier, une activité de loisirs, un montage électrique, un jeu... présenté sous forme d'album, de panneau, d'exposé, de maquette, de cassette sonore,...

En poésie, après avoir choisi le texte, on peut l'apprendre bien sûr, mais on peut tout aussi bien le dactylographier, le peindre, le mimer, s'enregistrer, s'en servir de modèle pour une création... Je précise que mon objectif n'est pas à ce moment-là la créativité poétique (elle a sa place par ailleurs) mais l'appropriation d'une culture existante.

Les items de la ceinture recherche/poésie visent surtout à l'acquisition de savoir-mettre en oeuvre un projet, matériellement et temporellement.

(Vous trouverez en annexe les quatre grilles).

J'ai construit une échelle d'amendes selon les ceintures ainsi que les tarifs de base. De même, j'ai inventé une grille de rémunération, selon les travaux de la classe. (En annexe également). La mise en place s'est effectuée début octobre : un petit examen en lecture/soin m'a permis de déterminer les capacités de chacun ; en dessin géométrique, je me suis appuyé sur notre première production ; en recherche/poésie sur nos premiers projets. Le passage des ceintures de comportement s'est effectué au cours d'un conseil extraordinaire ; et nous les avons ré-examinées au bout de 15 jours. Pas d'argent donné à priori. Notre monnaie s'appelle le FRIC, et lors de son introduction, j'ai repris avec chaque même nos travaux du début de l'année figurant dans le classeur personnel ou dans les classeurs de classe. Et chacun fut payé.

Ce qui se passe :

Au début, c'était moi qui mettais les amendes. Rapidement au conseil, il fut proposé un responsable de semaine, ceinture verte en comportement. D'où une responsabilisation des mêmes, une libération pour moi me permettant de me centrer plus sur la production et les travaux. D'où une diminution des discussions parasites pendant les activités collectives (l'amende est dissuasive) ; car les responsables ne font aucun cadeau. D'où une remise en cause et une évaluation du travail du responsable à chaque conseil.

Rapidement, remise en cause de mes grilles de tarifs et d'amendes: "On peut les changer, les modifier ?". Cela s'effectue en conseil avec quand même des interdits de ma part: le principe du paiement d'une amende selon la ceinture est irrémédiable ; l'entraide n'est jamais payée à priori : si un même veut en remercier un autre en lui donnant quelque argent, c'est son problème, pas celui de la classe.

De cela nous avons tiré de nouvelles lois, des modifications de tarif en fonction de la difficulté du travail demandé.

Le marché, qui a lieu une fois par semaine, est très formateur : "rouler", "se faire rouler", échanger, négocier, marchander, budgétiser, prévoir ses revenus en fonction de son désir d'achat... Prise de conscience de l'incontournabilité sociale de l'argent : Stéphane a 5 Frics d'amende qu'il doit

absolument payer avant la fin de la semaine. Il n'a plus d'argent mais un vieux poste à vendre ; au moment X, il n'arrive pas à vendre son poste. Au même moment Christophe m'achète un cendrier: 8 Frics ; il propose à Stéphane d'échanger (ça je le saurai après). Stéphane cherche à vendre le cendrier sachant que cela intéresse plus les clients ; je lui propose de le lui racheter 5 Frics. Accord de sa part. Par nécessité. Mais sacrée discussion avec les autres. Et plus tard entre nous. Leçon d'économie : Stéphane n'a pas le choix, il sait qu'il se fait avoir dans l'absolu ; mais dans le réel, cela lui permet de payer son amende. ... Belle prise de conscience des notions de désir et de besoin et du principe de réalité.

L'arrivée de ce lieu de vente dans la classe a fait entrer des enfants dans la classe: j'ai envie d'acheter cet objet, il me faut de l'argent, donc je travaille pour cela .

Il y a demande de travaux supplémentaires: jamais la classe n'a été aussi souvent rangée, nettoyée ; certains demandent même à nettoyer la cour pendant la récréation. Alors nous négocions et le tarif et la qualité du travail.

Adviennent de nouveaux phénomènes ; des dons, des potlachs: Christophe qui offre de payer toutes les amendes de la classe pendant deux jours. Ne serait-ce pas une demande d'intégration ??? Jean Philippe qui a enfin quelques économies, qui prête/donne de l'argent à Sébastien pour lui permettre de remettre son compteur à zéro.

Les ceintures vertes en bavent pout trouver un juste milieu: trop d'amendes ou pas assez ? Est-ce que cette entorse à la loi est réellement gênante ? Alors au conseil, les lois sont ré-examinées avec beaucoup plus de soin, avec une plus grande maturité.

Pour moi la sanction amende joue son rôle: lorsqu'elle est payée, l'enfant a REELLEMENT payé son dû au groupe. Il n'y a pas de casier judiciaire, il n'y a pas de mémoire collective. L'enfant qui a payé est de nouveau blanc, j'allais écrire pur (de purger ?). Alors que si l'enfant est collé, l'image ne s'efface pas de la même manière; ni pour le juge, ni pour le jugé.

Le fait que les travaux soient payés a relancé la qualité: "ta page de classeur n'est pas à la hauteur de ta ceinture; je ne te paye pas." ...Et bien dans cette situation, deux mêmes sur trois refont leur travail en devoir ou sur leur temps personnel. Et les mêmes évitent d'être inférieurs à leur niveau de ceinture. Est-ce que ça durera ?

Je craignais que les enfants se cantonnent à des ceintures faibles; afin de gagner plus facilement de l'argent. Eh bien, non; lorsque (environ une fois par mois) je leur demande s'ils veulent passer le test de Présentation, je n'ai guère de refus. Tous ceux qui ont refusé, sont venus d'eux-même quelques temps après demander un test. Peut-être que le fait de voir des camarades à un niveau supérieur est motivant ? Peut-être le fait que les progrès soient matérialisés est-il motivant ? Peut-être que le désir trouve une place ?...

Peut-être que le désir trouve une place... ça ferait une belle conclusion, non ? J'aurais pu vous parler des questions sur le crédit, sur la banque, les prêts, sur le délit d'initié, sur le marché parallèle, sur les pertes d'argent... Sur la peur d'être "punaise rouge", sur les négociations.

J'aurais pu évoquer les demandes des enfants des classes voisines, les interrogations de certains collègues, les doutes et les jubilations que cela m'occasionne. ...

Je le ferai, si vous me le demandez...

CEINTURES DE COMPORTEMENT

BLANC :

- essaie de travailler seul \$\$\$\$\$
- essaie de faire correctement une responsabilité \$\$\$\$\$
- sait aller aux W.C. sans déranger et en tirant la chasse \$\$\$\$\$

JAUNE :

- essaie de travailler sans gêner \$\$\$\$\$
- tient compte de l'avis de l'enseignant \$\$\$\$\$
- pense à ses responsabilités \$\$\$\$\$
- se déplace dans la classe sans gêner \$\$\$\$\$
- essaie de respecter les consignes et les règles \$\$\$\$\$

ORANGE :

- sait respecter le feu orange et le feu vert \$\$\$\$\$
- tient compte de l'avis des camarades ou du chef d'équipe \$\$\$\$\$
- est capable de se servir du cahier : "je propose, je critique, je félicite " \$\$\$\$\$
- prend la parole au conseil \$\$\$\$\$
- est capable de sortir de la classe et de rester au deuxième étage sans gêner \$\$\$\$\$
- travaille \$\$\$\$\$
- demande quand il ne comprend pas \$\$\$\$\$

VERT :

- ne demande pas quand il comprend ! (ne pose pas de questions inutiles) \$\$\$\$\$
- sait respecter tous les feux \$\$\$\$\$
- sait travailler seul sans problème \$\$\$\$\$
- sait aider un camarade \$\$\$\$\$
- sait diriger une équipe \$\$\$\$\$
- pense toujours à ses responsabilités et les accomplit correctement \$\$\$\$\$
- sait présider le quoi de neuf \$\$\$\$\$
- au lieu de se plaindre, critique et propose au conseil \$\$\$\$\$
- respecte les décisions et les responsables \$\$\$\$\$
- apprend à présider le conseil \$\$\$\$\$
- peut se déplacer seul dans l'école pour son travail \$\$\$\$\$
- peut sortir seul de l'école pour son travail \$\$\$\$\$

BLEU :

- sait diriger une équipe difficile \$\$\$\$\$
- sait présider le conseil \$\$\$\$\$
- sait diriger un groupe hors de la classe \$\$\$\$\$
- aide beaucoup la classe et propose des idées positives au conseil \$\$\$\$\$
- sort de la classe sans demander l'autorisation en respectant les lois \$\$\$\$\$

MARRON :

- sait diriger la classe sans l'enseignant \$\$\$\$\$
- sait séparer deux combattants \$\$\$\$\$
- arrive à empêcher les bagarres \$\$\$\$\$
- est considéré comme un adulte ; peut en cas d'urgence transgresser les règles habituelles de la classe \$\$\$\$\$

La ceinture de comportement ou l'un des items de cette ceinture se passe au conseil ; chacun peut demander ce passage ou le proposer pour un camarade.

JE SUIS CEINTURE DEPUIS LE

CEINTURES EN ECRITURE / SOIN / PRESENTATION

BLANC :

- sait mettre la date \$\$\$\$\$
- sait écrire son nom et son prénom \$\$\$\$\$
- sait écrire sur les lignes \$\$\$\$\$

JAUNE :

- sait mettre un titre \$\$\$\$\$
- pense à souligner la date et le titre \$\$\$\$\$
- est capable de recopier 3 lignes sans erreur \$\$\$\$\$
- ne fait pas de taches en écrivant \$\$\$\$\$

ORANGE :

- sait mettre des couleurs \$\$\$\$\$
- sait sauter des lignes dans un texte \$\$\$\$\$
- est capable de recopier 5 lignes sans erreur \$\$\$\$\$
- sait barrer proprement les ratures \$\$\$\$\$
- pense à mettre son nom sur un document \$\$\$\$\$
- sait colorier aux fautes \$\$\$\$\$

VERT :

- est capable d'écrire droit sur une feuille sans ligne \$\$\$\$\$
- est capable de recopier 10 lignes sans erreur \$\$\$\$\$
- sait centrer un titre sur une feuille blanche \$\$\$\$\$
- sait associer les couleurs (dessin, texte, peinture ...)
- est capable de composer un album ou un panneau \$\$\$\$\$
- ne tache aucun de ses documents \$\$\$\$\$
- sait colorier au crayon de couleur sans laisser de trace \$\$\$\$\$

BLEU :

- est capable de faire disparaître une rature \$\$\$\$\$
- est capable de recopier 15 lignes sans erreur \$\$\$\$\$
- sait organiser un texte en paragraphe \$\$\$\$\$
- sait mettre un texte en page \$\$\$\$\$
- est capable de préparer un exposé \$\$\$\$\$

MARRON :

- ne fait quasiment jamais d'erreurs en recopiant \$\$\$\$\$
- sait présenter un texte au tableau \$\$\$\$\$
- sait aider un camarade à présenter \$\$\$\$\$
- est capable de déchiffrer n'importe quelle écriture \$\$\$\$\$

JE SUIS CEINTURE DEPUIS LE

CEINTURES EN RECHERCHE / POESIE

BLANC :

- est capable de choisir un poème ou une idée de recherche en étant aidé \$\$\$\$\$\$
- trouve un projet de réalisation en étant aidé \$\$\$\$\$\$
- pense à inscrire son projet dans son plan de travail \$\$\$\$\$\$

JAUNE :

- est capable de choisir un poème \$\$\$\$\$\$
- trouve un projet de réalisation en poésie \$\$\$\$\$\$
- inscrit toujours ses projets sur le plan de travail et y travaille parfois \$\$\$\$\$\$
- est capable de préparer sa fiche projet (poésie ou recherche) avec aide \$\$\$\$\$\$

ORANGE :

- est capable de choisir une idée de recherche \$\$\$\$\$\$
- est capable de trouver un projet de réalisation en recherche \$\$\$\$\$\$
- sait préparer ses fiches de projet (poésie et recherche) \$\$\$\$\$\$
- commence à dresser la liste du matériel dont il a besoin \$\$\$\$\$\$
- travaille régulièrement à ses projets \$\$\$\$\$\$

VERT :

- est capable de dresser toute la liste du matériel dont il a besoin \$\$\$\$\$\$
- sait organiser son travail \$\$\$\$\$\$
- essaie de respecter les délais de production \$\$\$\$\$\$
- est capable d'écrire un texte personnel pour sa recherche \$\$\$\$\$\$
- sait trier ses documents et les lire \$\$\$\$\$\$

BLEU :

- respecte toujours les délais de production \$\$\$\$\$\$
- sait choisir des documents hors de la classe \$\$\$\$\$\$
- présente clairement son projet et ses réalisations à ses camarades \$\$\$\$\$\$
- sait aider un camarade dans une recherche \$\$\$\$\$\$

MARRON :

- est capable d'organiser une recherche d'équipe \$\$\$\$\$\$
- sait préparer un exposé \$\$\$\$\$\$
- sait présenter un exposé \$\$\$\$\$\$
- est toujours capable de critiquer ses réalisations \$\$\$\$\$\$
- peut répondre à n'importe quel moment à propos de ses réalisations \$\$\$\$\$\$

JE SUIS CEINTURE DEPUIS LE

CEINTURES EN DESSIN GEOMETRIQUE

BLANC :

- a son matériel avec lui \$\$\$\$\$\$
- sait tracer un trait droit à la règle \$\$\$\$\$\$
- sait gommer sans abîmer sa feuille \$\$\$\$\$\$

JAUNE :

- a son matériel en état de fonctionnement \$\$\$\$\$\$
- sait mesurer en cm avec une règle graduée \$\$\$\$\$\$
- pense à tailler son crayon \$\$\$\$\$\$
- sait se servir d'un compas \$\$\$\$\$\$

ORANGE :

- a toujours son matériel en bon état \$\$\$\$\$\$
- sait tracer des lignes sans appuyer \$\$\$\$\$\$
- sait gommer sans laisser de traces \$\$\$\$\$\$
- est capable de tracer un cadre avec précision \$\$\$\$\$\$
- sait se servir d'une équerre \$\$\$\$\$\$
- est capable de tracer un cercle en une seule fois \$\$\$\$\$\$
- sait reproduire un dessin à l'échelle I \$\$\$\$\$\$

VERT :

- sait tracer des diagonales \$\$\$\$\$\$
- sait tracer des médianes \$\$\$\$\$\$
- sait tracer des perpendiculaires \$\$\$\$\$\$
- sait tracer un carré ou un rectangle avec un compas \$\$\$\$\$\$
- sait mesurer en mm avec une règle graduée \$\$\$\$\$\$
- sait reproduire un dessin en l'agrandissant \$\$\$\$\$\$
- sait respecter une proportionnalité \$\$\$\$\$\$
- sait reproduire un dessin par symétrie \$\$\$\$\$\$

BLEU :

- sait tracer la médiatrice d'un angle \$\$\$\$\$\$
- sait tracer un rectangle ou un carré avec un compas \$\$\$\$\$\$
- sait tracer des parallèles avec un compas \$\$\$\$\$\$
- sait reproduire un dessin en le rapetissant \$\$\$\$\$\$

MARRON :

- sait nuancer ses traits \$\$\$\$\$\$
- sait respecter une échelle quelconque \$\$\$\$\$\$
- sait reproduire son dessin en le déformant (échelles différentes selon les axes) \$\$\$\$\$\$
- sait voir toutes les erreurs dans un dessin géométrique \$\$\$\$\$\$

JE SUIS CEINTURE DEPUIS LE

- 0 -
REMUNERATION DES TRAVAUX DE CLASSE ; TARIF

11

Les travaux sont payés à tous de la même manière, mais la qualité exigée dépend des ceintures. Quelques travaux seront payés au coup par coup.

- Responsabilité des déplacements pour les récréations	I fric
- Tenue du plan de travail	50 centifrics
- Rangement d'une feuille dans le classeur	10 centifrics
- Tenue du classeur	50 centifrics
- Signature (carnet + plan)	10 centifrics
- Texte au brouillon pour un album	20 centifrics
- Texte au propre pour un album	30 centifrics
- Dessin pour un album	30 centifrics
- Dessin géométrique (à négocier selon la difficulté auparavant)	De I à 5 frics
- Poésie (à négocier auparavant selon le projet)	De I à 5 frics
- Recherche (à négocier auparavant selon le projet)	De I à 10 frics
- Leçons sues	50 centifrics
- Leçons copiées avec soin	50 centifrics
- Lettre personnelle pour le correspondant (+ prime selon longueur et décoration)	50 centifrics
- Lettre collective pour les correspondants (à déterminer au début selon la difficulté)	50 centifrics à 5 frics
- Exposé	2 frics
- Exercice de peinture ou de dessin	20 centifrics
- Peinture ou dessin : création	30 à 50 centifrics
- Texte imprimé	I fric
- Texte dactylographié	50 centifrics
- Sport	50 centifrics
- matériel complet au contrôle	1 F 50

A M E N D E S

Une amende est infligée immédiatement pour certaines fautes. Mais selon la gravité, l'amende pourra être accompagnée d'une autre sanction que l'on déterminera au conseil. Certains tarifs d'amende seront déterminés au coup par coup.

LE TARIF DE BASE EST DONNE POUR UNE CEINTURE BLANCHE EN COMPORTEMENT ; IL FAUT :

- + Multiplier par 2 pour une ceinture jaune
- + Multiplier par 3 pour une ceinture orange
- + Multiplier par 5 pour une ceinture verte
- + Multiplier par 7 pour une ceinture bleue
- + Multiplier par 10 pour une ceinture marron.

- Non-respect du feu vert	I fric
- Non-respect du feu orange	10 centifrics
- Non-respect du feu triple	20 centifrics
- Non-respect du feu rouge	50 centifrics
- Insulte (entendue par au moins 2 ceintures vertes)	I fric
- Oubli d'un objet de la liste du matériel	20 centifrics
- Responsabilité non faite	20 centifrics
- Gêne d'une équipe, ou d'un camarade	50 centifrics
- Devoirs oubliés	50 centifrics
- Non respect d'un responsable en classe	50 centifrics
- Non respect du responsable déplacement	70 centifrics
- Bagarre	5 frics
- Vol	5 frics
- Non-respect d'un matériel	10 centifrics
- Destruction volontaire d'un matériel	5 frics

<p>Lettre ouverte</p> <p>à propos de la</p> <p>Semaine</p> <p>de la presse</p> <p>dans l'école</p>
--

La "Semaine de la presse dans l'école" est un événement sans précédent. Pour la première fois une campagne nationale organisée conjointement par le ministère de l'Education nationale et le ministère de la Culture propose à tous les écoliers, collégiens et lycéens de France et de Navarre de se rassembler autour d'un kiosque, symbole de la liberté de la presse (1). L'objectif de cette manifestation est d'une part de faire entrer physiquement des journaux professionnels (quotidiens, magazines) dans tous les établissements scolaires, d'autre part d'inciter les élèves à présenter leurs propres périodiques. Il semblerait donc que l'on s'oriente vers une reconnaissance officielle de la parole des jeunes et du travail des animateurs de journaux réalisés dans le cadre scolaire.

Fête de la presse.

Fête de la liberté d'expression.

Le moment où jamais de dire qu' "à l'école la presse ça nous intéresse !"

Pour toutes ces raisons, il me paraît important que les lecteurs de "Chantiers" se sentent directement concernés par cette opération qui assurément fera date dans l'histoire de "la presse à l'école". C'est pourquoi, je vous invite à m'envoyer vos productions (journaux, tracts), articles publiés dans la presse locale, ; à me donner vos témoignages (motivations pour cette manifestation, difficultés rencontrées, animations, réactions des collègues ...) Partant de tous ces documents, je présenterai une synthèse dans "Chantiers".

A bientôt le plaisir de vous lire.

Marie-Noëlle FROIDURE
Paris, le 15 mars 1990

(1) Cf. "Chantiers", mars 1990, no 166

Courrier à adresser à :

Marie-Noëlle FROIDURE
236, rue de Vaugirard
75015 PARIS

Semaine de la presse dans l'École

26 mars - 2 avril 1990

INFORMATION

- Comment ? (BOEN, presse, directeur d'établissement ...)
- Documentation demandée, reçue

PREPARATION

- Quand ? Comment ? Avec qui ?
- Difficultés ?
- Contacts avec la presse, les collègues, les parents ...
- Moyens mis en oeuvre

REALISATIONS

- Dans la classe , dans l'établissement, dans la commune ?
- Construction du kiosque
- Les animations (débat, revues de presse ...)
- Le journal scolaire (no spécial ? tirage spécial (indiquer le tirage moyen habituel ?)
- Rencontres inter-établissements ?
- Participation au festival régional organisé par J. presse

BILAN DE LA MANIFESTATION

- Reconnaissance de la parole des jeunes ?
- Reconnaissance du travail des animateurs de journaux ?
- Incitation à faire un journal (pour la première fois) ?
- Réactions des élèves, des parents, des enseignants convaincus mais aussi des enseignants quelque peu frileux pour toutes les actions presse-école.
- Echos dans la presse locale (joindre les coupures de presse sans omettre les références précises)
- Estimation du nombre de participants (les producteurs d'information, les lecteurs, les adultes...)

RENSEIGNEMENTS

Il va sans dire que la nature de la manifestation est fonction du lieu (ville, campagne) de la taille de l'établissement (classe unique) de certaines traditions (existence d'un journal scolaire, habitude de travailler sur l'actualité). Toutes ces données sont donc importantes et méritent d'être mentionnées.

DROITS des ENFANTS

avec LE CLUB FREINET de Saint Nazaire.

Le club Freinet de Saint Nazaire était bien inspiré en proposant le 24 Novembre un thème en relation avec l'actualité: l'adoption par l'ONU de la Convention Internationale des Droits de l'enfant.

Pierre Yvin rappela que dans la salle, se trouvaient des compagnons de Freinet, des militants qui hier comme aujourd'hui ont milité et militent non en théorie, mais par la pratique, pour que les Droits de l'homme existent aussi bien à l'école que dans la société, malgré les difficultés, les incompréhensions, les oppositions, voire parfois la répression, car le droit à l'expression, le pouvoir de s'organiser, de décider des enfants et des jeunes n'est pas toujours retenu par les adultes.

Il montra l'action de Freinet:

- le front de l'enfance. Fin 1935.
- le Congrès ICEM de Nantes en 1957 qui adopte un projet de charte de l'enfant.

Mais cette convention Internationale des droits de l'enfant (*), constitue une révolution culturelle dans laquelle s'est insérée l'action Cahiers de Doléances des Enfants et des jeunes, lancés par les Francas et l'ICEM.

Pierre Yvin présente ensuite Jean Le Gal, militant actif des Droits de l'Homme et de l'Enfant, actuellement responsable de la Commission internationale des Droits de l'Enfant, de la Fédération Internationale des Mouvements Ecole Moderne (FIMEM).

80 personnes ont suivi ce débat et parmi eux beaucoup d'enseignants, des parents, des militants politiques, syndicaux et associatifs.

La question essentielle: comment mettre en oeuvre les dispositions de la convention au niveau de la société et au niveau de l'école. Cela risque d'ébranler des forteresses. Mais cela concerne aussi les militants de l'éducation nouvelle.

Le droit pour les enfants à créer des associations, la liberté d'expression (journal, films, radios,...) sans le secours d'adulte, ... le droit de réunion...

Mais l'INFORMATION doit permettre la connaissance des textes, leur discussion dans des lieux divers: milieu familial, associations, écoles...

Pierre YVIN

(*) - Lire dans Chantiers 7 de Mars 1990 page 5:

Les principales dispositions de la convention adoptée par les états en Novembre 1989.

et EDUCATION

Ceintures de comportement

Il existe peu d'outils institutionnels qui permettent aux enfants et au groupe-classe de mesurer leur comportement et d'avoir une influence sur le comportement en question.

Quand le groupe ou certains enfants du groupe ont des "problèmes" (agressivité, non respect des décisions collectives, responsabilités non suivies, problèmes des leaders etc..), c'est l'institution coopérative scolaire qui prend en charge ce type de problème, en principe. Je voudrais pourtant faire remarquer que bien souvent, la part du maître est très importante et que cette part du maître n'est pas toujours transparente. Nous serions quelquefois bien embarrassés si nous avions à dire pourquoi nous sommes intervenus (ou non) à tel ou tel moment dans le cours de la réunion.

Lorsque voici trois ans, j'ai vu fonctionner les "ceintures de comportement" dans une classe de S.E.S pratiquant des techniques de la Pédagogie Institutionnelle, j'ai décidé de l'introduire dans le contexte de ma classe à plusieurs cours.

Je dois préciser que jusqu'alors un certain nombre de libertés étaient en quelque sorte "octroyées" quand on arrivait dans la classe : liberté de se déplacer dans la classe, d'entrer et sortir et de parler... Cela n'allait pas sans un certain nombre de difficultés que la coopérative réglait quand et comme elle pouvait. Nous avons certes des débats sur le comportement du groupe ou d'un copain dans des circonstances précises, le plus souvent en urgence.

Avec les ceintures, nous avons un outil de référence, certes très imparfait et incomplet, voire même inadapté par instants à notre maturité de classe... mais il existait et c'est déjà beaucoup.

Après trois années de tâtonnements, voici quelques réflexions, en vrac et toutes discutables...

Le premier avantage est le suivant : cet outil m'a effectivement permis de me décoller, de prendre du recul dans

des conflits, de ne plus avoir à les régler directement, le plus souvent sous la pression des enfants.

Ensuite, il a permis à chaque enfant de se repérer par rapport à lui-même et aux autres, ce qui est bigrement important, me semble-t-il...

C'est le groupe tout entier qui reconnaît que tel ou tel fait de comportement existe bel et bien. On reconnaît que Cyril continue à bousculer sur le chemin de la cantine, que Virginie sait diriger une réunion de coopérative, que Gaël parle moins fort mais qu'il ne retrouve pas souvent ses affaires...

C'est le groupe tout entier qui décide qu'un tel peut désormais se déplacer sans autorisation, que tel autre est sans doute capable de sortir de l'école pour aller faire des achats..

Il s'agit de libertés réelles et importantes. Ce n'est plus moi qui "choisit" ceux qui vont aller faire les commissions pour faire la pâtisserie : nous regardons sur le planning des ceintures et l'institution "ceintures" joue son rôle et s'applique à tous..

Il est bien sûr important que les enfants possèdent un pouvoir de modification de l'outil apporté par l'adulte...

D'autant plus que la progression des items de comportement n'est pas parfaite (mais il n'est pas simple de la modifier également) et il faudrait l'adapter plus précisément à des enfants jeunes de CP/CE.

Les camarades qui utilisent l'outil en classe de perfectionnement et en S.E.S nous rappellent, avec juste raison, qu'il s'agit pour eux de survivre parmi des enfants écoeurés par l'école, des enfants sans repères comportementaux. Et que, si possible, ce serait bien d'avancer un peu avec ces enfants aussi.

Dans nos classes "normales", l'urgence n'est pas tout à fait la même encore que ... L'expérience m'a toutefois montré que cet outil est plus subtil et plus souple qu'il n'y paraît. Il a permis à des enfants de se réguler sans mon intervention, de faire reconnaître le fait par le groupe-classe et de conquérir une liberté.

ALAIN CAMILLE

Liaisons 33 - Bulletin du GD 33

CEINTURES DE COMPORTEMENT

*			*
* ROSE	* Ma table est propre		*
	* J'essaie de travailler	Je peux sortir pour	*
	* Je n'abîme pas le matériel	boire et aller aux	*
	* Je vais à la cantine calmement	toilettes	*
			*
	* Je rentre en classe calmement	Je peux entrer en classe	*
* ROUGE	* Je me déplace sans bruit	sans être en rang	*
	* J'ai un métier		*
			*
	* Je tiens compte des avis des autres		*
	* J'essaie de travailler sans gêner		*
* JAUNE	* Je sais rendre service	Je peux circuler	*
	* Je range mon matériel	librement en classe	*
	* J'essaie de parler à voix basse		*
			*
		Je peux sortir de la classe	*
	* Mes cahiers sont propres	sans demander la permission	*
	* Je fais bien mon métier	Je peux essayer de	*
	* Je lève la main pour demander la parole	présider un moment	*
* ORANGE	* Je parle en réunion de coopérative	de classe	*
	* Je travaille sans gêner	Je peux rester en classe	*
	* Je sais parler à voix basse	pour travailler sous la	*
	* Je connais les règles de la classe	responsabilité d'une ceinture	*
		verte	*
			*
	* Je sais travailler seul	Je peux essayer de diriger	*
* VERT	* Je m'occupe calmement quand j'ai	une équipe	*
	fini mon travail	J'essaie de présider la	*
clair	* Je respecte les règles de la classe	réunion de coopérative	*
	* Je fais bien mes métiers		*
			*
	* Je sais proposer et critiquer		*
* VERT	en réunion de coopérative		*
foncé	* Je respecte les règles de la classe	Je peux rester seul	*
	quand le maître n'est pas là	en classe pour travailler	*
	* J'ai présidé deux moments de classe		*
	* Je suis capable d'aider		*
			*
	* Je propose de bonnes idées en	Je peux essayer de diriger	*
	réunion de coopérative	la classe quand le maître	*
* BLEU	* Je sais diriger une équipe	est occupé avec un	*
	* Je sais présider la réunion	visiteur	*
	* Je sais aider efficacement	Je peux sortir de l'école	*
		avec autorisation	*
			*
	* Je sais diriger un groupe seul	Je peux essayer de	*
* MARRON	* Je sais organiser un travail de groupe	diriger la classe	*
	* J'ai proposé une solution ou une réforme	en l'absence du maître	*
	* J'ai évité une bagarre ou une histoire		*
			*
		Je peux en cas de nécessité	*
		transgresser les règles	*
* NOIR	* Je sais diriger en l'absence du maître	habituelles	*
		Je prends la classe en charge	*
		en l'absence du	*
		maître	*
			*

Lettre ouverte envoyée à la CCPE en 1989.

(Les résultats sont positifs; ils "font" gaffe quand ils envoient un enfant en Perfectionnement. Vérifié le 17-02-90 en CCPE.)

Orientations en perfect.

A défaut de "règle du jeu " , voici la mienne:

La classe de perfectionnement ne doit pas être "une poubelle" ni un "placard".

C'est à dire :

un placement par rejet (discipline etc...), ou un placement "faute d'autre choix".

un placement d'attente (occupationnel car on attend une place dans , on peut attendre dans une classe banale qui a au moins le mérite d'être un véritable milieu intégré.)

Pour un enfant orienté en classe de perfectionnement ; on doit pouvoir faire le projet pour lui, d'un minimum d'acquis instrumentaux en deux ans (savoir être autonome dans un " lire - écrire - compter ").

Si une telle perspective ne peut être envisagée pour lui, il "n'a rien à faire" en classe de perfectionnement.

Quand une autre orientation est souhaitée pour un enfant , elle devra se faire à partir d'une classe banale, ou bien, l'enfant restera dans cette classe. Il ne fera pas de petit séjour en classe de perfectionnement " pour essayer".

Cette année , m'ont été confiés des enfants placés en classe de perfectionnement par "hasard", ou, sans projet.

Ils resteront en classe de perfectionnement 2 ans avec moi, pour mettre en place un minimum d'acquis d'autonomie avant d'être proposés pour une autre orientation.

Ils ont été assez victimes d'erreurs comme cela, et, ne pourront être déplacés sans raisons dûement motivées et non par un jeu d'essais fait par des personnes souvent non concernées par le "devenir" et la réalité de ces enfants .

A Savigny le temple , le 23-1-89

Christian Chopart

PS: Textes officiels : I. du 15-4-09 , A. du 28-8-09 , I. du 29-8-09 , A. du 12-8-04 , A. du 20-10-03 , A. du 26-10-07 , N.S. 11-84

Enfants accueillis:

Déficients intellectuels légers ou moyens, IQ de 50 à 75. Mais sans troubles associés, en particulier troubles du comportement.

S.F.E et S.O.S:

Adapter ou réadapter des enfants que leur retard scolaire, a traumatisé, aux milieux scolaires, familial, social

Tirer parti de toutes les possibilités de chacun pour l'amener à se réaliser en tant qu'individu. La pédagogie doit être toujours guidée par le double souci de réalisation individuelle de l'enfant et de son adaptation à la société.

SYNTHESES : une réponse

Suite à son appel lancé dans le numéro 162 du mois d'Octobre, Patrick ROBO nous envoie cette réponse reçue de LUIS, notre ami du Portugal .

Ici, dans mon Institut, la D.F.I.S.E (Division de Formation et Intégration Socio-Educative) du Ministère du Travail, nous avons lu entre les membres du M.E.M (1) l'article sur les synthèses et puisque ça nous touche de très près voilà les réflexions que je me permets de t'envoyer tout en te signalant que nous sommes d'accord avec toi et solidaires contre le manque de bon sens pédagogique dont pas mal de fois, pour ne pas dire "trop souvent " ou "presque toujours" les autorités scolaires font preuve quotidiennement.

Une des voies les plus répandues pour faire passer l'éducation aux autres, passe trop souvent par l'attitude consistant à faire aux autres ce qui nous a été fait quand on était petit. On peut facilement appeler cette démarche "réactionnaire" parce qu'elle ne tient jamais compte du temps ni du lieu et encore moins des circonstances d'une part, et d'autre part parce que trop souvent nous avons la certitude que la plupart de ces attitudes ont été mauvaises et n'ont jamais porté l'"éduqué" sur la "bonne voie".

Pour des militants ou sympathisants du Mouvement de l'Ecole Moderne pas besoin de donner d'exemples, tous savent de quoi on parle.

Et bien , qu'est ce que tout ceci a à voir avec l'histoire qui est arrivée à Patrick ROBO (cf Chantiers 162) ? Et qu'est ce que cela a à voir avec des professeurs et éducateurs à 2000 kilomètres de distance dans un pays en voie de développement ? C'est ce que j'essaierai de démontrer.

Tout d'abord, nous travaillons, dans un Centre où il y a, en ce moment, quatre professeurs à faire du travail direct avec des enfants qui fréquentent les écoles autour de notre Institution et qui sont en situation d'échec scolaire total ou partiellement avec des grandes, petites ou moyennes difficultés d'apprentissage !!!

Dans le contexte de 1989 - écoles surchargées et effectifs trop nombreux- les cas spéciaux sont ceux qui n'ont pas besoin d'aide ou de soutien pédagogique mais ce sera pour une autre histoire.

Donc nous recevons ces enfants après demandes des professeurs avec justification écrite des difficultés des "gosses". Nos séances ont lieu deux fois par semaine (exceptionnellement en fin d'année trois fois) hors de l'horaire scolaire.

Chez nous, au Portugal, en 89, étant donné que les écoles ne sont pas assez nombreuses pour les effectifs, la "norme" c'est "un groupe école" de 8h à 13h et un "autre groupe école" de 13h15 à 18 h. Donc il y a une demi-journée où on a casé l'horaire de la journée. Ça nous "facilite" notre "mission".

Ceux qui ont école le matin viennent chez nous l'après midi... etc..

Sans avoir un contact REGULIER avec les professeurs, nous ne pouvons pas développer notre action pédagogique. Nous ne répétons pas ce qui se passe en classe et personnellement, sauf sur demande de l'enfant, je ne me penche pas sur les "histoires" de classe... j'ai le vertige facile !!!

On fait beaucoup de travail sur la langue et sur l'écrit. C'est une obsession l'écrit dans nos salles de travail. On écrit, on écrit et on affiche tout!

Donc, au début de l'année scolaire, on se réunit pour faire nos groupes de travail ; nous les formons à quatre ou cinq en règle générale. Ensuite, on fait un premier contact avec les professeurs des élèves, ce qui n'est pas facile. J'ai cette année 15 élèves de 10 professeurs. Cela me fait 25 problèmes personnels ... avec le mien multiplié par 25, ça donne $15 + 10 + (25 * 1) = 50$ problèmes en plus dans la vie pédagogique.

Cette première rencontre, je la fais après cinq ou six séances avec le gosse pour avoir "mon idée" et pas celle du rapport de la maîtresse ou le rapport social type "on dit": Nous analysons une première fois le "cas" avec productions sur la table. Je ne discute ni de la famille, ni des problèmes de comportement... ceci, on le sait déjà et si c'est bon pour commencer une conversation, ce n'est pas là qu'il faut chercher le diagnostic ni la "voie de la solution" qui va être notre but final.

A la fin du premier entretien, on doit être en mesure de :

- connaître les principaux problèmes : pas d'écriture du tout ou analyser les erreurs orthographiques.. etc.. pour le calcul, pour la lecture
- être capable de faire ensemble un premier pas pour solutionner UN problème.. après une amélioration, tout va bien et la "guérison"

commencera à se dessiner.

Avec nos agendas sur la table, nous marquons nos prochains rendez vous et .. ainsi de suite..

J'ai toujours un écrit "télégraphique" de chaque entretien pour pouvoir démarrer la fois suivante.. la mémoire, c'est une fonction de l'oubli...

Normalement, on se voit pendant la récréation pour ne pas déranger le rythme scolaire. Les maîtresses sont toujours trop pressées (comme les citrons) quand elles quittent l'école car elles ont encore le ménage.. et quand elles arrivent, elles ne sont jamais pressées (comme les citrons non pressés) de commencer le travail. (C'est méchant mais je le fais exprés)

L'autorisation ici, au Portugal, HEUREUSEMENT, n'est pas réglementaire et c'est LA le point du début de cette histoire.

Malheureusement pour nous et heureusement pour d'autres, comme tout dans la vie, nous sommes dans la C.E.E.. en Europe, on y a toujours été. Donc il y a des copies et des imitations faciles entre gouvernements pour les lois et autres choses. Nous avons créé un système qui est le NOTRE de NOTRE MAISON et qui a une histoire. Il n'est pas généralisé mais il faut toujours faire attention à ce qui va nous être imposé parce que les autres font aussi de cette manière là.

Alors faudra-t-il toujours se méfier des diplômés en éducation parce que les bombes atomiques et les bombardiers ont été créés par les ingénieurs, techniciens et chercheurs?

LUIS GOUCHA JORQUE

Luis nous donne aussi son avis sur CHANTIERS.....

Je suis abonné à CHANTIERS depuis le numéro 1 ou peut être le 2 parce que je les avais achetés quand j'étais encore en Suisse et il sortait sur papier dur et tirage en polycopie.

Pour ce qui est du contenu de Chantiers, je parle au nom des collègues de mon institution, c'est la revue la plus lue, la plus employée, traduite pour nos publications, et celle que nous estimons à présent la meilleure revue d'Ecole Moderne que nous recevons.

Je crois que c'est par la dynamique des articles et surtout le vécu, les échanges et, le point le plus important de la pédagogie, ça communique (c'est à dire ça met en commun) les doutes, les angoisses et les travaux. Ici, ça nous apporte beaucoup et on sait où vous êtes et on vous lit et discutons au sujet de vos articles. C'est pas tous les numéros mais c'est la publication qui, après usage est sale et avec des taches donc elle est employée. Les propres ne sont pas bonnes, elles ne sortent pas de l'étalage.

N.D.L.R : des avis comme on aimerait en voir plus souvent....

RÉSEAUX d'aides

Une réflexion de Christian CHOPPART à la Circulaire concernant la mise en place et l'organisation des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficultés. Lire aussi Chantiers 6 - Février 90. Pages 18 à 21.

La seule partie intéressante est le premier paragraphe... "adapter l'école à l'enfant".

Mais plusieurs "choses" m'inquiètent:

- Mise en place par qui ?

J'ai lu partout, le directeur (nouveau style), l'inspecteur, bref l'administration.

Ca promet de jolies choses, quand on connaît la compétence de chacun de ces corps.

- Autonomie des GAPP (les seuls un peu autonome dans l'Education Nationale). C'est FINI - L'administration n'a pas supporté ces "tirailleurs" .

NB: J'ai participé au dépouillement départemental sur l'enquête adaptation plus GAPP. "L'enquête ne devait pas aboutir à cela."

D'ailleurs l'inspecteur chargé de l'enquête a été dépouillé de "l'enquête" dès qu'elle fut terminée. C'est du sabotage !

- Connaissez-vous les conclusions de l'enquête sur les GAPP (celles faites l'auteur de l'enquête) ?

A part quelques coins privilégiés genre Corse, arrondissement de Paris, LES GAPP n'ont jamais été complétés et mieux pour certains départements comme la Seine et Marne, n'ont jamais connu l'implantation efficace prévue lors de la création de ces groupes d'aides. On stoppe quelque chose qui n'a pas eu lieu.

- Une ritournelle à la mode: EVALUATION - EVALUATION.

Dans ce projet, cela revient toutes les 20 lignes.

Et par qui ? ... par l'administration.

- Privilégier l'intervention. Rapide et bien évaluée.

Ceci en abandonnant toute prévention. Cela profitera à qui? Pas au gamin.

Mais à la trésorerie. Comme à la télé (audimat), on pourra fonctionner à l'interventionomat.???

Bref, c'est un premier avis. Si je réfléchis plus longtemps, j'arriverai peut-être à trouver du positif?

Ma classe de perfectionnement n'a pas bougé. Ils en ont besoin.

Christian CHOPPART.

Le CLUB de LECTURE

Il est 13h20, un jeudi... nous sommes dans la cour de l'école.

" Je vais préparer le club de lecture..." Virginie, responsable du magnétophone me prévient: tout à l'heure, on arrivera en classe, le magnétophone sera installé, la cassette prête à démarrer.

- Compteur à 0
- Micro branché
- Touches Pause et enregistrements enfoncées.

Virginie aura prévu la bande de papier sur laquelle elle note les numéros qui marquent la fin de l'enregistrement de la lecture de chacun.

Il est 13h30. On rentre en classe; chacun cherche dans sa case le livre, le magazine ou la fiche qui contient le texte préparé pendant la semaine écoulée.(1).

Christian cherche aussi la feuille sur laquelle il a préparé un tableau à double entrée (2) lui permettant de noter les couleurs obtenues.(3). C'est lui aussi qui décidera du tour de passage devant le micro (il sait qu'il faut "mélanger" filles et garçons lecteurs et apprentis lecteurs. Les apprentis lecteurs peuvent s'intégrer au club de lecture quand ils le décident.

Pour chaque enfant, le travail se déroule de la même façon, en trois parties:

- Tout d'abord, on raconte ce qu'on avait lu précédemment (ou ce qui se situe avant ce qu'on va lire de façon à ce que tout le monde puisse se remémorer ou situer l'histoire).

- Ensuite on lit le passage préparé (seul ou avec de l'aide, pendant un moment de travail personnel ou à la maison). Celui qui n'est pas sûr de lui peut demander une aide (un copain qui lit mieux ou moi) au moment de la lecture à haute voix.

Virginie enregistre celui qui lit.

- Enfin les autres posent des questions sur le passage lu. Une règle :
 - + On pose une seule question chacun par histoire (pour limiter la séance dans le temps).
 - + Si on pose une question, on doit connaître soi-même la réponse (on vérifie si celui qui lit a bien compris ce qu'il a lu).
 - + On doit poser une question au moins au cours de la séance.

Virginie enregistre les questions posées, pas les réponses.

A la fin de chaque prestation, le groupe évalue deux des trois parties:

- la mémoire (résumé des passages précédents)
- la compréhension du texte lu (les réponses aux questions posées).

Christian note les couleurs attribuées dans son tableau. A la fin de la séance, Virginie ré-embobine la cassette (Ah le sens d'embobinage: ▷ ou ◀ ? et les nombres, sur le compteur pour revenir à 0 : " ils avancent ou ils reculent ? ").

FIN DE LA SEANCE:

Le vendredi après-midi, nous terminerons le travail en écoutant les textes enregistrés (le groupe évaluera la lecture, Christian notera la couleur obtenue dans son tableau).

Nous écouterons aussi les questions enregistrées: chacun corrigera la syntaxe si c'est nécessaire... ou confirmera qu'il a bien posé sa question...

QUELQUES REFLEXIONS:

1 - "Le club de lecture " une forme différente de lecture. Au cours de la semaine, l'enfant est face à plusieurs formes de lectures:

- lecture silencieuse (travail personnel avec les fichiers PEMF).
- lecture documentaire lors de la préparation de conférences (souvent à plusieurs) ou de la lecture d'un article du Journal des Enfants pour faire un compte-rendu à ses copains.
- lecture pour faire: lors de tests-bricolage ou cuisine envoyé par J.Magazine...ou pour bricoler ou cuisiner pour soi (se fait aussi à plusieurs).
- lecture plaisir: les livres de bibliothèque, les poésies que l'on lit aux autres, les textes libres (cette fois ce sont des lectures personnelles).

2 - "Le club de lecture " est un moment dynamique complètement pris en charge par les enfants:

- ils demandent des explications ou peuvent rechercher dans un dictionnaire : acquisition de vocabulaire nouveau.
- ils travaillent leur mémoire: pour raconter ce qui s'est passé avant; les illustrations servent aussi de guide au récit. Je remarque que l'enfant ré-utilise souvent les mots qu'on lui avait demandé d'expliquer aux séances précédentes, comme pour montrer qu'il les a bien compris. On précise aussi certains passages pas forcément compris de tous.

3 - L'enregistrement de l'enfant qui lit à hautes voix:

Je lis souvent des histoires; ce que je lis raconte une histoire aux autres. Ce que l'enfant lit raconte aussi une histoire aux autres; on aime l'entendre.

Souvent, l'enfant s'écoute lire en suivant le texte de l'histoire . Après un certain temps, il est capable de corriger lui même ses erreurs (déchiffrage, ponctuation) et évalue sa lecture avec beaucoup de rigueur.

L'enregistrement permet aussi de prendre en compte certaines contestations par rapport aux réponses données aux questions posées (quand le questionneur et le lecteur ne sont pas d'accord, on peut vérifier la réponse en écoutant l'histoire).

4- Les questions:

On ne les a pas enregistrées dès le début: il a fallu une proposition de Christian lors d'un conseil " ... pour écouter si on les dit bien ! ..." J'y avais pensé ... mais ... ne l'ai pas mis en place (la non envie d'imposer des manipulations du magnétophone au responsable?...). Toujours est-il qu'au moment de cette proposition, Virginia avait acquis suffisamment de maîtrise de la technique pour expliquer elle même comment elle ferait.

A partir de ce moment là, nous avons remarqué les progrès dans la façon de poser des questions : "c'est qui qui " ou " c'est qui qu'a " ont pratiquement disparus du langage des enfants (même dans la vie courante).

Les questions changent aussi dans la demande ou la formulation: on arrive à formuler une question par rapport à la réponse qu'on veut obtenir.

Par exemple: les apprentis diront: "qui a dit :viens manger? " ce qui entraînera comme réponse "maman".

Les lecteurs, les plus grands, demanderont: "qu'a dit maman ? " ou "pourquoi a-t'elle dit..."

Les apprentis "collent" à la phrase du texte pour poser leurs questions: c'est le règne du QUI ? Qui est-ce qui...est, a....?

Les grands s'échappent du texte pour le faire reconnaître et demander: Où, Pourquoi? Comment? apparaissent.

LE CLUB DE LECTURE moment intense, dynamique où la communication est importante, le support en étant le texte écrit par quelqu'un d'autre... mais le respect des lois établies pour l'entretien du matin ou le conseil est sous-jacent. On respecte le temps de parole de l'autre; on attend son tour, on s'efforce d'être clair et précis.

LE CLUB DE LECTURE: un travail dynamique pris en charge par les enfants eux-mêmes: ils en sont complètement acteurs du début à la fin.

Moi, je suis parmi eux, sans rôle forcément important; j'aide si on me le demande, je pose une question quand j'en ai besoin; je donne mon avis pour l'évaluation.

Sophie KUEHM

A N N E X E S

(1) Supports

- J MAGAZINE - Collection DINOMIR - Collection DAVID et MARION
- Un fichier constitué d'histoires prises dans les revues de enfants.
La difficulté de compréhension du texte est signalée par une gommette de couleur (marron pour les plus difficiles, bleues pour les plus faciles).

(2) TABLEAU A DOUBLE ENTREE:

	Date	Date		
DAVID	○ ○ ○	○ ○ ○		
CHRISTIAN				
ISMAIL				
SIHAM				
SERIFE				
CHRISTIAN				
VIRGINIE				
MAITE				

Trois couleurs:
 1 - La mémoire
 2 - La lecture
 3 - La compréhension.

(3) L'Evaluation:

- Vert: c'est bon.
- Orange: Attention tu peux mieux faire.
- Rouge: tu n'as pas réussi.

**APPRENDRE A LIRE
NATURELLEMENT**

Une production vidéo de l'Ecole Normale d'Instituteurs de Versailles et du G.E.M.Y. Pédagogie Freinet.

LA PEDAGOGIE FREINET, c'est d'abord ici la CORRESPONDANCE INTERSCOLAIRE. Comprendre des textes reçus (lettres, poésies, documents, etc.), envoyer à son tour des textes... Lire et écrire deviennent les nécessités quotidiennes d'une vie scolaire ouverte sur la vie sociale et sont en permanence requis par les projets individuels et collectifs de la classe.

LA METHODE NATURELLE, dans ce cadre, c'est d'une part l'ensemble des activités qui font de la langue écrite un objet d'apprentissage ; et d'autre part l'ensemble des procédés pédagogiques qui donnent à tous les enfants des moyens personnels d'accomplir ces activités de lecture et d'écriture.

"Apprendre à lire naturellement " expose et explique la totalité de ces activités et de ces procédés, mois par mois, d'octobre 1987 à juin 1988. Deux grandes étapes ont été distinguées et constituent les deux parties du film. Première partie (48 minutes) d'octobre à décembre, le temps de l'apprentissage global et des premières analyses ; seconde partie (66 minutes) de janvier à juin, le temps de l'analyse (alors que se poursuit le stockage), temps de la pénétration du code... vers la maîtrise, dans la lecture aussi bien que dans l'écriture, du système orthographique.

BON DE COMMANDE

Nom de l'établissement ou organisme :

Adresse :

désire exemplaire(s) de la cassette vidéo "Apprendre à lire naturellement"

standard VHS (250 F l'unité)

standard U MATIC (450 F l'unité)

Payable par chèque bancaire ou postal à l'ordre de A.D.R.I.E.N.
(Association Développement Recherche Innovation en Ecole Normale).
Bon à retourner à l'adresse suivante :

**Centre Audio-Visuel
Ecole Normale d'Instituteurs
45, avenue des Etats Unis
78000 - VERSAILLES
tél : 39 50 47 32**

Info - Livre

Vient de paraître une somme sur la lecture . Il s'agit d'une commande de la Direction du livre et de la lecture du Ministère de la Culture, au Service des études et de la recherche de la bibliothèque publique d'information.

DISCOURS SUR LA LECTURE 1880 - 1980
Anne Marie CHARTIER et Jean HEBRARD

Paris : Service des études et de la recherche
B.P.I. Centre Georges POMPIDOU

1989 - 525p : illustré - prix 190 F

Passionnant : nombreux textes cités (textes officiels, discours des enseignants, bibliothécaires, etc...) M.N.F.

Notes de lecture

Parmi les nombreux articles et documents parus, deux m'ont tapé à l'oeil :

- "Itinéraire de jeunes issus de S.E.S. et E.N.P." paru dans la Revue Française de Pédagogie N°90 Janvier-Février-Mars 1990.

- "Pour une école nouvelle, désertons l'ancienne" paru dans Vers l'Education Nouvelle (revue des CEMEA) de janvier 1990.

Le premier, à partir d'enquêtes et d'études très poussées, évoque l'évolution du recrutement des jeunes de S.E.S. et E.N.P. (maintenant E.R.E.A.) et leur insertion professionnelle. C'est un complément intéressant au travail que nous avons présenté au Congrès de Strasbourg. On retrouve une présentation brève des établissements (historique et pédagogique), quelques chiffres, une présentation du portrait robot de l'élève et toute la problématique de l'insertion professionnelle lorsqu'on sort de l'école avec B.N.Q. (Bas Niveau de Qualification). Edifiant quoiqu'un peu pessimiste !

Le second est un pavé dans la mare de l'éducation lancé par André SIROTA, maître de conférence à l'université Paris X Nanterre. Là, las, il décrit brillamment tout ce qui fait l'échec de l'école actuelle à qui il ne laisse aucune chance de se remonter. La seule solution, selon lui, serait que les enseignants les plus motivés et créatifs désertent, afin que l'école pourrisse et qu'on reconstruise enfin une véritable école de 1990, adaptée à son temps et aux techniques modernes.

Ces articles et d'autres peuvent toujours être obtenus par photocopie et envoi contre une somme modique auprès de :

Serge JAQUET
Rive Gauche
73200 GILLY SUR ISERE
Tél: 79.32.09.48.

EN BREF

JOURNEES D'ETUDES

A l'heure où vous lirez ces lignes, une quinzaine d'entre nous seront en plein travail aux Journées d'Etudes de l'ICEM à Cavaillon.

Au programme de la Commission:

- le point sur CHANTIERS
- les finances
- les travaux pédagogiques
- la préparation du stage de cet été
- l'organisation des responsabilités au sein de la Commission

Nous participerons aux travaux de l'ICEM sur le thème "INDIVIDUALISATION, PERSONNALISATION, EVALUATIONS" par une série d'interventions d'une durée de 2h30.

Un compte rendu détaillé de ces Journées passera dans un prochain numéro de CHANTIERS.

STAGE GENESE DE LA COOPE

GENESE DE LA COOPERATIVE propose en 1990 deux stages de formation "TECHNIQUES FREINET ET PEDAGOGIE INSTITUTIONNELLE"

- A Aix en Provence du 4 au 11 juillet

- A Casson (44) du 4 au 11 juillet

Pour recevoir précisions et fiches d'inscriptions, écrire à Jean Claude COLSON, 20 chemin de Saint Donat, 13100 AIX EN PROVENCE (Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse).

NOTES DE LECTURE

La revue de la FNAREN, "L'ERRE" a choisi pour thème de son numéro de Novembre 89 : "L'enfant des migrants".

Il me semble particulièrement intéressant.

Plusieurs de ces articles ont plus précisément retenu mon attention :

- 1/ "La dimension créative de l'échec scolaire".

A Yakyaoui y analyse l'échec scolaire en milieu migrant maghrébin. Après quoi, il décrit le système d'aide pédagogique qu'il met en place avec les enseignants, les travailleurs sociaux et les familles pour aider les enfants migrants en difficultés scolaires.

- 2/ "L'enfant et l'étranger, clinique quotidienne de l'enfant des migrants"

- 3/ "D'une culture à une autre, itinéraire des apprentissages"

Cet article concerne plus particulièrement les enfants originaires d'Afrique noire. Il a été écrit par M Geber qui a une longue expérience de la pédo psychiatrie en milieu africain.

- 4/ Ce numéro de l'Erre se termine par "Le pauvre Armand et le lit de Procuste, critique ethnopsychanalytique de la notion de prérequis et de ses présupposés".

Ce titre est tout à fait le reflet de l'article. Cependant, si on a l'estomac de la tête solide, si on parvient à digérer le style, il reste quelques éléments critiques de la "métaphysique piagétienne" et des "prérequis" qui collent assez bien à notre actualité vorace de normalisation et de rendements de toute sorte.

Enfin la plupart de ces articles sont accompagnés d'une abondante bibliographie.

Détail pratique : - L'ERRE est vendue par abonnement

- Peut on l'obtenir au numéro ? Pour le savoir, s'adresser à :

André VIOLLEAU

94. rue du Gal Leclerc
95210 ST GRATIEN

Michel ALBERT

Evaluation des savoirs-faire en maternelle.

Danièle DIOT

Une classe : 20 petits de plus de 3 ans.
10 moyens.

Projet :

- ◆ Un carnet par enfant
- ◆ Y coller des vignettes représentant (écrit + dessin) différents savoirs-faire.
- ◆ Vignettes préparées dans des pochettes à disposition des enfants.

Objectifs :

- ◆ Prendre conscience de ce que je sais.
- ◆ Donner envie de savoir davantage.
- ◆ Développer une stratégie pour apprendre et ainsi avancer dans l'autonomie.
- ◆ Phénomène social : je sais et je montre que je sais , les autres sont d'accord ou non.

Fonctionnement :

- ◆ Quand je pense savoir quelque chose, je le montre à d'autres (dont l'adulte). je colle la vignette, l'adulte signe pour valider au nom du groupe.

RENTREE DE JANVIER 1990 :

Mise en place de 12 vignettes de savoirs-faire.

Présentation :

J'ai remarqué qu'un enfant sait mettre ses gants (difficile à 3-4 ans).

En regroupement, je lui demande de montrer à tous ==> tout le monde est d'accord : il sait.

Je montre la vignette correspondante : les enfants reconnaissent le dessin (des gants) et je lis "je sais enfiler mes gants).

Je lui donne un carnet (prénom + signe représentés sur la couverture) ==> il colle la vignette sur la première page. Je signe devant tous puisque nous sommes d'accord.

Puis je présente les différentes vignettes que les enfants identifient . Les enfants comprennent rapidement et déclarent : je sais ! D'accord tu nous le montres...

♦ Pendant le temps d'ateliers qui suit, plusieurs enfants inaugurent ainsi leur carnet, d'autres se contentent de regarder au loin, d'autres ignorent complètement le phénomène.

De jour en jour, au fur et à mesure que je repère des savoirs-faire, j'attire l'attention des enfants pour qu'ils nous montrent puis collent la vignette correspondante.

Par imitation, certains enfants s'approchent avec leur carnet : "je veux coller..". "Qu'est ce que tu nous montres ?"...etc

Trois types de comportement :

1) Ceux qui marchent d'emblée, les enthousiastes qui s'empressent de savoir tout faire pour tout coller, et même trouvent de nouvelles tâches à me faire dessiner (moi qui dessine si mal !).

12 autres sont prévues pour la rentrée de mars.

2) Ceux qui imitent et sont entraînés par l'enthousiasme des premiers, qui ont eu besoin de leur intermédiaire entre ma proposition et leur adhésion.

3) Ceux qui regardent de loin, ou ignorent, ou font semblant d'ignorer, et que je dois aller chercher individuellement, pour qu'ils commencent à entrer dans ce jeu : je sais, je montre, je fais signer, je décore...

Aucun enfant ne refuse, et même s'ils semblent ignorer le jeu, je suis sûre qu'ils ont profité des répétitions dont ils ont été témoins : je sais, je montre..etc..

Aux vacances de février, tout le monde a collé au moins une vignette. Tous les moyens ont collé tout ce qu'il était possible (reste pour quelques uns le noeud et la boucle aux lacets).

La première série de vignettes concerne les savoirs-faire de "première autonomie" (je sais enfiler ma cagoule, mon manteau..)

La deuxième série aborde aussi des savoirs-faire concernant des acquisitions plus scolaires (je sais coller sans que la colle déborde, je sais reconnaître le signe de tous..)

Je n'ai pas introduit pour l'instant de vignettes concernant les comportements responsables, l'occasion ne s'étant pas encore présentée.. mais l'année n'est pas finie.

Il serait intéressant que le carnet suive tout au long de la scolarité en maternelle pour y accumuler tous les types de savoirs-faire.

Utiliser par exemple des couleurs différentes selon qu'il s'agit d'un savoir-faire d'autonomie par rapport à l'adulte, d'un savoir-faire dans une acquisition scolaire, d'un savoir-faire de comportement responsable.

Le choix des savoirs-faire représentés doit permettre d'indiquer les paliers "qui permettent de grandir".. sachant que si l'on a le droit de régresser parfois, quelque part, on sait que je sais... et quand je décide de grandir à nouveau, je sais toujours..

Le carnet, c'est la mémoire visible, c'est ce que je décide de savoir aux yeux de tous.

A l'institutrice de valoriser suffisamment pour donner envie, mais pas trop pour ne pas bloquer certains, solliciter au moment où il sent que l'enfant est prêt, pour valoriser l'effort et la prise de conscience, encore plus que la réussite finale.

Il reste aussi à expliquer aux parents le pourquoi de ce carnet, pour éviter les inévitables "c'est tout ce que tu as fait ?;" qui rendent l'enfant silencieux alors qu'il était tout fier de montrer son nouvel objet, avec une seule vignette collée, par exemple...

Qui aurait d'autres expériences de ce genre, en maternelle, pour comparer ?

Danièle DIOT
Ecole maternelle des Chaillots
Rue Léon Jouhaux
77430 Champagne sur Seine

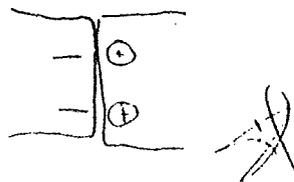
Merci d'avance

L'intérieur d'un carnet

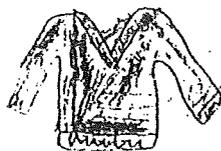
je sais enfiler
mon manteau



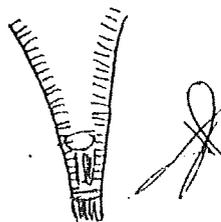
je sais attacher
des boutons

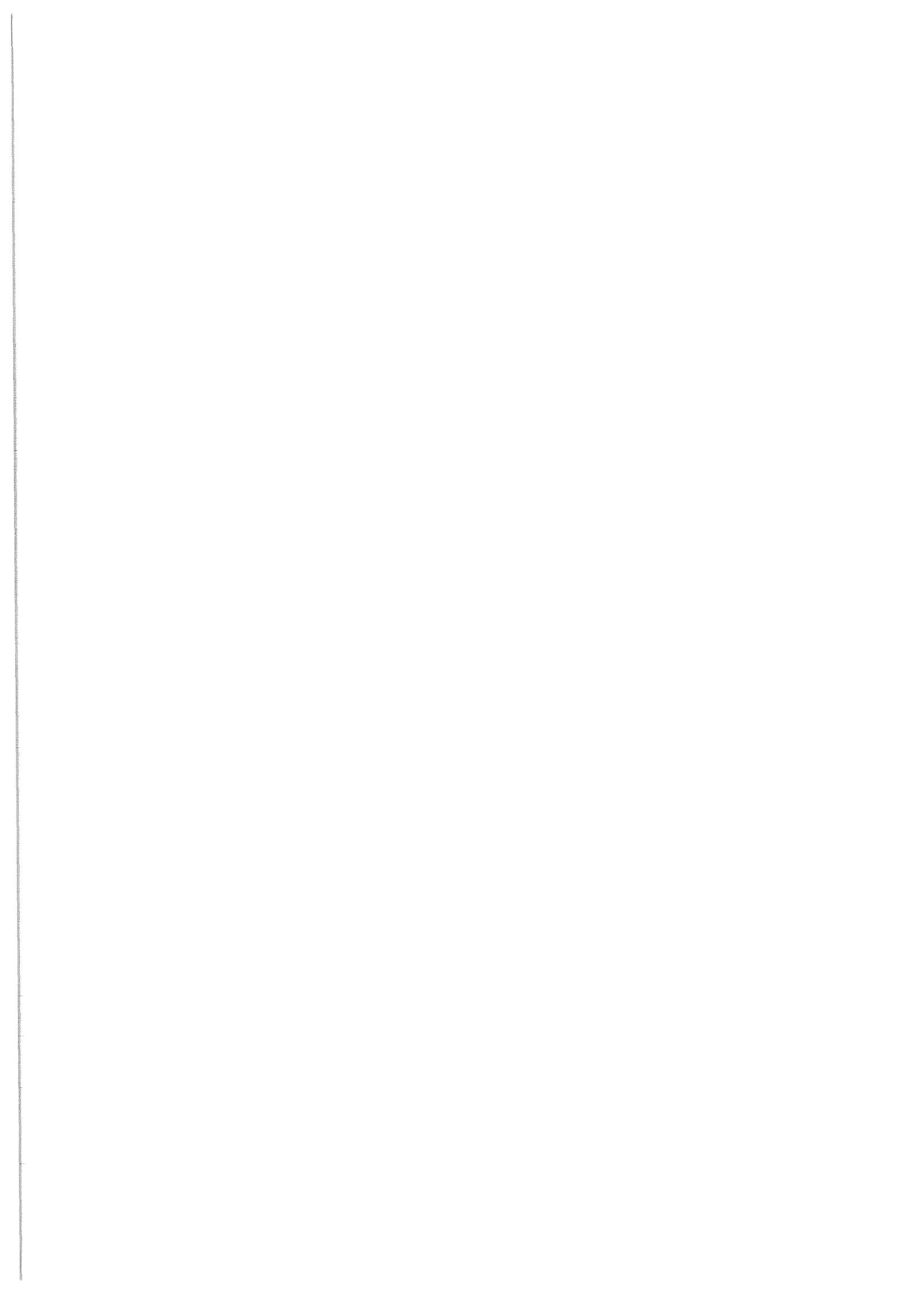


je sais enfiler
mon pull



je sais attacher
ma fermeture
éclair





RESEAUX D'AIDE (suite)

PROJET DE CIRCULAIRE BIS (du 16/2/1990)

Le Ministère de l'Education Nationale vient de fournir une deuxième mouture de son projet de circulaire pour la mise en place des Réseaux d'aide spécialisée aux élèves en difficulté. Celui-ci reprend l'esprit et le contenu de la circulaire N°1. Cependant des modifications tenant compte des critiques formulées par les organisations représentatives des enseignants rééducateurs et psychologues ont été réalisées.

1 - MODIFICATIONS

- Le rôle préventif des réseaux est nettement indiqué.

Un paragraphe conséquent est consacré "aux aides spécialisées qui s'insèrent dans l'ensemble des actions de prévention des difficultés que peuvent éprouver les élèves à l'école."

- Le coordinateur du réseau est passé aux oubliettes.

C'est l'I.D.E.N. assisté éventuellement de "son conseiller pédagogique" qui sera chargé d'organiser les tâches et les actions des intervenants spécialisés." (un progrès ... ?)

- L'action des réseaux doit s'inscrire dans la durée.

Le secteur d'intervention du réseau est défini pour une durée minimum de 3 ans. Cela éviterait une trop grande dispersion.

- Le contrôle des instances paritaires est renforcé en ce qui concerne l'organisation des réseaux au plan départemental.

- Une formation continue adaptée à la spécificité des conditions réelles de travail sera mise en place dès 1990.

2 - DES PROBLEMES DEMEURENT

a) En dehors d'une formation continue améliorée, rien n'est dit de nouveau quand aux moyens propres à répondre aux projets ambitieux de la circulaire.

b) Les maîtres des classes d'adaptation ne disposeront que d'une heure par semaine pour participer aux réunions de synthèse des réseaux dont ils sont membres de droit alors que les rééducateurs et les psychologues en auront trois.

c) Les maîtres des classes de perfectionnement restent exclus des réseaux - ne constituent-elles pas un moyen spécialisé d'aide éducative ? Quel sort leur réserve-t-on ?

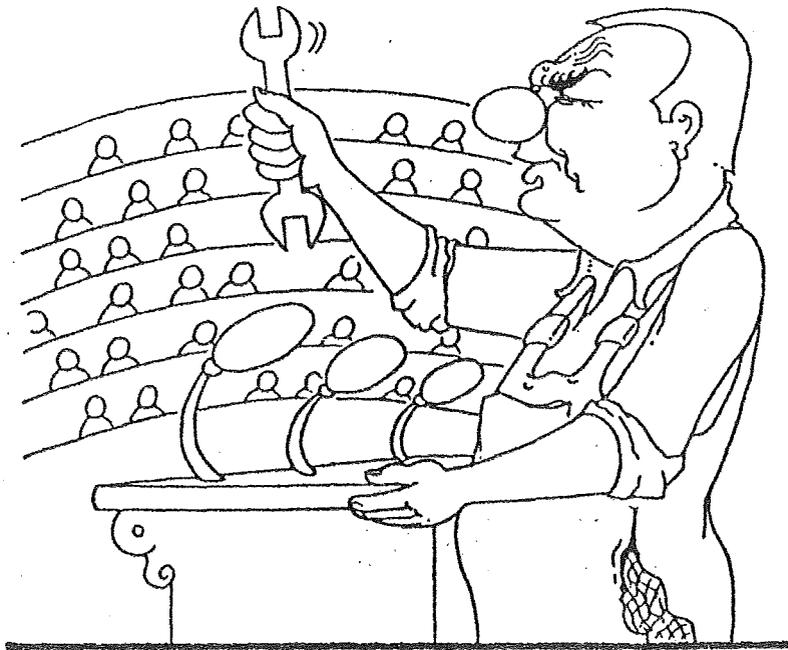
d) Les horaires de service des psychologues sont mal ajustés à la réalité de leur fonction.

e) La formation des rééducateurs (maîtres G") demeure revue à la baisse.- Formation RPE + RPM confondues en 1 an -

Michel ALBERT

ALBERT

L'ECOLE:
UNE VOIE DE GARAGE?



PRIX : 50 F + port : 11,50 F.

CHANTIERS

10 ans
de
dessins
pedagogiques

Cette plaquette
sera disponible aux
Journées d'Etudes
à un prix
très étudie

A commander auprès de :
Jean MERIC
10 rue de Lyon
33700 MERIGNAC

SUITES a l'évaluation de septembre

Depuis la rencontre avec chaque famille, où nous avons fait un peu le point en fonction des résultats aux tests et de ce que nous avons découvert des enfants en un mois et demi, nous n'avons plus entendu parler de rien...

Et puis ... voici que Monsieur l'Inspecteur demande que lui soient envoyés les besoins individuels et les "remédiations" mises en oeuvre, individuellement bien sûr. Que voilà un joli terme, sous lequel on peut mettre n'importe quoi !

Dans les tableaux individuels que le responsable de la S.E.S. s'est empressé de dresser à l'ordinateur et que nous, (je plutôt), n'ai plus qu'à remplir, sous "remédiations", il a ajouté "code programme". D'abord je n'ai rien compris... Et puis j'ai réalisé ! Comme il faut établir aussi le "Plan de formation" des 6èmes et 5èmes et que cela va consister à reprendre les programmes de CM2 pour les mettre sous forme de référentiels, on n'aura plus, sans doute, qu'à coder le point du programme prévu comme "remédiation" ? Bêtement, j'imaginai que c'était un moyen pédagogique pour porter remède. Mais c'est vraiment très bête ! Il est vrai que nous n'avons reçu aucune formation pour nous permettre de savoir ce que nous pouvions faire de neuf, et que nous n'avons pas non plus, de moyens supplémentaires...

Alors, je me refuse, par souci d'honnêteté et de cohérence, à remplir ces feuilles individuelles parce que je ne veux pas écrire des choses que je ne mettrai pas en pratique. Je ne comprends pas d'ailleurs, à quoi pourront servir ces paperasses. Et, institutrice, je ne peux envisager chaque enfant que dans le contexte du groupe où il se trouve, c'est donc dans et avec le groupe que je peux trouver des remédiations, avec la pédagogie que je pratique ou en la modifiant.

Donc j'ai essayé de produire quelque chose qui corresponde à la réalité, la mienne en 1990, et celle des enfants de ce groupe.

J'ai mis en colonnes les divers chapitres du test, en maths et en français, et, sous ces divers titres, les noms des enfants qui ont obtenu une note inférieure ou égale à la moyenne.

Pour mémoire, voici la liste des divers chapitres du test :

En Français :

- unités constitutives du mot
- lexique
- morphosyntaxe
- structure de la phrase et du texte
- production
- compréhension

En Mathématiques :

- nombres
- techniques opératoires
- sens des opérations
- lecture et exploitation des données
- organisation d'une démarche

J'ai obtenu ainsi des colonnes plus ou moins longues (de 5 à 16 noms. Comme on ne peut prétendre régler, "remédier" tous les problèmes à la fois, j'ai choisi les colonnes les plus longues comme représentant les besoins les plus urgents des enfants et j'ai construit le tableau des "remédiations" dont je crois que la pédagogie que je pratique va me permettre de mettre en oeuvre. Voilà ce que cela donne...

Et vous, avez-vous eu ce genre de paperasses à fournir ?

Donnez-moi votre avis sur ce tableau, sur ce que j'ai tenté d'exprimer dans ces lignes ... PARCE QUE JE CRAQUE !!

Monique MERIC

URGENTS *

S.P.A.

REVISIONS

- STUDIOMETRE A PARTIR DU CARNET INDIVIDUEL D'ORTHOGRAPHE
- TRAVAIL INDIVIDUEL (fichiers auto-correctifs) AUX NIVEAU ET RYTHME DE CHACUN.
- CONJUGAISON EN GROUPE (en plus)
- REFLEXE DICTIONNAIRE
- DEBLOCAGE PAR RAPPORT : < AUX MOTS
AUX PHRASES
AUX IDEES

- LOGICIELS D'INFORMATIQUE
 - BIEN LIRE (NATHAN)
 - TEXTES A RECONSTITUER
 - ELMO
- RECHERCHES ET LECTURE AU C.D.I
- EXERCICES DE LECTURE TRES VARIES
- TRAVAIL REGULIER AVEC L'HEBDOMADAIRE = JOURNAL DES ENFANTS =
- POESIE
- COIN LECTURE

- TRAVAIL INDIVIDUEL (fichiers auto-correctifs) AUX NIVEAU ET RYTHME DE CHACUN.
- SITUATIONS DE CALCUL VIVANT, LIEES AUX PROJETS
- GESTION DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE
- ORGANISATION DES PROJETS
- PLANIFICATION, ET RESPECT DES CONTRATS
- PLAN DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE INDIVIDUEL

Carnet de bilans

"ceintures"

Jaune

Orange

Verte

Bleue

Marron

Noire

Classe de perfectionnement - Ecole des Rivières -
Savigny Le Temple 77176
Classe de CHRISTIAN CHOPART

Au moment de la parution du dossier EVALUATIONS OUTILS de la Commission (cf bon de commande dans ce numéro), un carnet de bilans envoyé par Christian CHOPART....

Les niveaux correspondent à ce que nous avons besoin d'évaluer dans la classe (perfectionnement).

Ces "ceintures" sont liées aux responsabilités. La première question posée était, par exemple, qui peut être responsable de l'ordinateur ?

Au Conseil qui s'en est suivi --> celui qui est capable de ne pas le casser et de montrer aux autres.

Une bonne partie des ceintures "les critères" ont été établis avec les enfants, en comparant les savoirs faire de chacun.

Chaque enfant a un livret de "Bilans" (pour les parents) qu'il a toujours avec lui. Il est institué dans la classe un Conseil de Ceintures. Les enfants s'inscrivent dans un cahier spécial collectif posé en permanence sur la table du Conseil, lorsqu'ils veulent présenter une ceinture. (Elles ne sont pas toujours réussies.)

La démarche adoptée :

- le président de séance annonce : X veut passer une ceinture Jaune en, X dit ce qu'il sait faire, il le montre. Suivant les domaines, les autres donnent leurs avis, ou un enfant d'une ceinture plus élevée prépare un test, et en dernier recours "je" dit "oui" ou "non". Pour l'instant, le Conseil n'est pas capable sur ce terrain de prendre la décision (les essais ont été désastreux).

D'autres ceintures viennent s'ajouter en cours de discussions, restauration scolaire, piscine, etc... et un niveau marron en lecture (pour un gamin qui ira au CMI l'an prochain).

Il y a un Conseil de ceintures par semaine. Libre à chacun de présenter ou non une ceinture. (NB : pour prendre chaque responsabilité, il se définit actuellement dans la classe la liste des ceintures nécessaires : ex : pour l'ordinateur, il faudrait aussi avoir sa ceinture orange en lecture - nécessité oblige)

Le contenu et l'échelle sont volontairement réduites pour que ce soit gérable par les enfants.

Un petit tableau 21 * 29,7 est affiché répertoriant les couleurs et les domaines pour chacun.

RESPONSABILITES

[J] - Je range mes affaires et je remets les objets utilisés à leur place

[O] - Je n'oublie pas ma responsabilité et je sais ranger (même si ce n'est pas moi qui ai dérangé)

[V] - Quand je prends une responsabilité, je la fais entièrement même si c'est difficile

[B] - J'aide les autres à remplir leur responsabilité et je sais définir le travail de chaque responsable précisément.

LOIS

[J] - J'écoute lorsqu'on me rappelle une loi et j'en tiens compte. J'ai mon permis de sortie (je reste en groupe, suis les lois et respecte ce que je rencontre).

[O] - Je connais toutes les lois et j'arrive à les suivre tout seul.

[V] - Quand quelque chose ne va pas bien, je fais quelque chose pour que ça marche mieux. Je propose des modifications de lois. Je peux rappeler les lois aux autres (gentiment).

CONSEIL EQUIPES PROJETS

[J] - En Conseil, j'écoute les autres, donne mon avis et sais voter. Je ne gêne plus les autres dans leur travail.

[O] - Je sais proposer des solutions au Conseil. Je mets au point un projet que j'explique. Je m'efforce de parler clair pour que les autres me comprennent. Je participe au travail de l'équipe.

[V] - Je suis capable de diriger le Conseil, redire les propositions des autres et faire décider. J'aide l'équipe à finir entièrement son travail et pas seulement "ma" partie.

[B] - Je peux diriger une équipe pour faire participer tous mes co-équipiers à la réalisation complète du projet. Je sais reformuler différemment les propositions des autres pour les faire mieux comprendre. Mes projets sont précis et prêts à être mis en oeuvre.

TRAVAIL AUTONOMIE

[J] - Je sais compléter mon plan de travail et m'en servir pour faire un travail seul sans aide. Je contrôle mes gestes. Ma tête commande mes mains et mes pieds.

[O] - Je suis capable de terminer seul un travail. Je finis un plan de travail (seul jusqu'au bout). Je ne m'énerve pas pour un rien.

[V] - Je termine sans aide deux plans de travail. Je sais me servir de l'emploi du temps de la classe et me mettre seul au travail. Je sais doser et varier mes activités dans mon plan de travail que je tiens à jour.

[B] - Je suis responsable de moi, je ne change pas d'attitude en l'absence d'adultes. Je sais me renseigner (et où) lorsque je ne comprends pas un travail. Je programme et réalise seul une recherche personnelle.

LECTEUR

On ne lit pas ce que l'on ne comprend pas

[J] - Je peux lire à la classe dix lignes d'un texte préparé (genre J magazine). Je connais au moins 10 sons et reconnais toutes les lettres.

[O] - Je lis la lettre des correspondants. Je peux lire sans préparation un texte de 3 lignes (genre J mag) et 20 lignes d'un texte genre BTJ avec préparation. Vitesse : 40 mots minute.

[V] - Je peux lire sans préparer un texte dactylo ou BTJ (30 lignes). Je lis des histoires aux autres en bibliothèque. Vitesse : 80 mots/minute.

[B] - Je peux lire normalement 10 lignes d'un texte d'adulte. Lire un mode d'emploi. Résumer un livre que j'ai lu (genre BTJ) et répondre à des questions. Vitesse 120 mots minute.

<p>ECRIVAIN</p>

[J] - Inventer sans aide et écrire une histoire de 2 ou 3 lignes.

[O] - Inventer et écrire tout seul une histoire de sept à dix lignes. Corriger un ou deux mots avec le dictionnaire. Mettre les majuscules et les points.

[V] - Inventer et écrire tout seul une histoire de 12 à 18 lignes et corriger la plupart des fautes avec les dictionnaires (sauf de grammaire). Mettre . , ; " : ? !

[B] - Je sais inventer et écrire un texte seul de plus de vingt lignes, le corriger entièrement tout seul (dictionnaire + conjugaisons + pluriels). Je corrige le texte d'un autre enfant (10 lignes environ).

<p>CALCUL NUMERATION OPERATIONS</p>

[J] - Je sais faire des + sans retenue avec des nombres de 0 à 20 et des - sans retenue avec des nombres de 0 à 20. Je sais décomposer les nombres de 0 à 20 (cahiers 1 et 2 et A2).

[O] - Je sais faire des + et des - avec retenues avec nbres de 0 à 100. Je connais toutes les dizaines. Je sais décomposer et recomposer les nombres de 0 à 100 (cahiers 3, A3 et A4).

[V] - Je sais les tables de multiplication. Je sais faire les x à 1 chiffre, des + et des - avec nbres de 100 à 1000, décomposer et reconstruire unités, dizaines, centaines. (cahiers 4 5 et 6 et B1 B2)

[B] - Je sais faire les x à 2 chiffres et : à 2 chiffres, soustraire en arbre 2 nombres supérieurs à 100. Je sais faire + et - avec plus de 3 chiffres (cahiers 7 8 B3 B4)

<p>IMPRIMERIE</p>

[J] - Je connais les mots : presse, caractère, casse, composteur. Je sais ranger 20 lettres faciles (sauf dqbd éè un). Je compose mon nom et mon prénom sans erreur avec modèle et je les tire seul. Je sais ce qu'il faut faire après tirage.

[O] - J'ai composé, tiré, rangé un texte de deux lignes entièrement sans aide (sauf dbpq) et je l'ai montré.

[V] - J'ai composé, tiré, rangé un texte entier (au moins 5 lignes) avec mon équipe (sans aide du maître).

[B] - Je suis capable d'aider une équipe pour n'importe quel texte et je sais me servir des encres et du limographe. Je connais une technique d'illustration en couleur.

<p>ORDINATEUR</p>

[J] - Je peux me servir de l'ordinateur en faisant un jeu seul en vrai.

[O] - Je peux allumer l'ordinateur et charger une disquette (prévue par le maître) automatique. Je peux aider les autres sur un traitement de texte, sauver et imprimer un texte.

[V] - Je sais installer l'ordinateur, charger et décharger plusieurs programmes au choix, changer de disquette et réinitialiser.

[B] - Je sais comme en [V] et en plus, je connais quelques mots de langage (basic ou log). Charger ou sauver un programme, arrêter et reprendre un programme en mémoire. (save, load, run cnt c, raz, cls, dir).

VELO (CIRCULER A VELO)

[J] - Je sais monter et descendre de mon vélo sans tomber, rouler plus de 50 mètres et m'arrêter en freinant.

[O] - Je sais rouler en file indienne sans cogner ni dépasser les autres. Je suis les signaux de l'animateur cycliste et je roule à droite sur une piste ou route. Je sais garder mon vélo en bon état. J'AI MON PERMIS DE ROULER.

[V] - Je sais gonfler mes pneus, faire marcher mes "lumières" et régler mes freins. Je sais rouler au ralenti sur un trait de 10 cm de large. Je connais les panneaux du code de la route pour cyclistes. Mon vélo est toujours en bon état. Je sais m'arrêter précisément avec mes freins. Je sais lâcher d'une main pour faire les signaux (arrêt, tourner, danger). Je peux donc encadrer une file de cyclistes (avec un adulte).

[B] - Je connais mon code de la route cycliste et je suis un cycliste "fair play" et aidant. Je sais passer des vitesses, réparer des crevaisons et un frein. Je sais rester immobile en équilibre 5 secondes et soulever la roue avant pour passer un obstacle. Je sais ramasser un objet au sol en roulant.

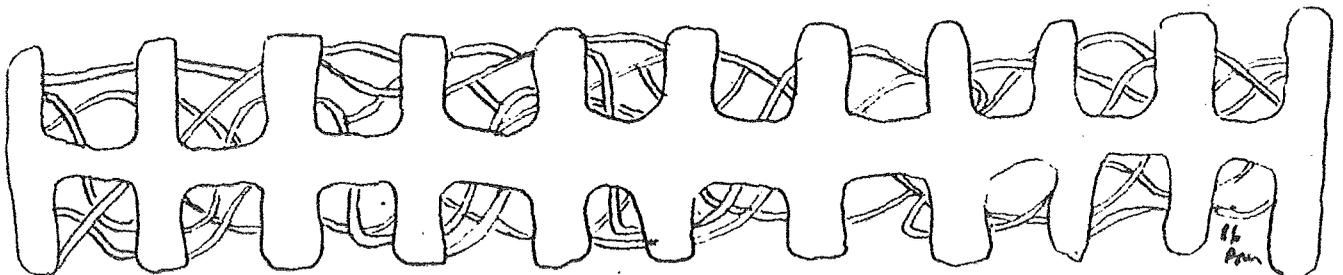
MINITEL ET TELEMATIQUE

[J] - Je sais et je l'ai montré : préparer un message sur cahier aux correspondants avec la fiche guide (avec aide).

[O] - Je sais lire les messages reçus sur Minitel tout seul avec la fiche guide. Je sais imprimer un message reçu. je sais répondre sur cahier rapidement à un message reçu. Je sais trouver un renseignement sur le 11.

[V] - Je sais envoyer des messages sur Minitel sans aide et sans la fiche guide. Je sais distribuer les messages dans la classe. Je sais utiliser des serveurs différents (ACTI, DIALOG).

[B] - Je sais me servir du logiciel "Communic" pour faire un petit serveur et préparer des pages en serveur. Je connais d'autres moyens de communication et sais me servir du télécopieur. Je sais aider les autres en télématique.



Journées d'Etudes - Compte-rendu Cavaillon - 11 au 15 avril 90

Ils se sont retrouvés pour travailler dans la salle de la Commission AIS : Michel ALBERT, Michel FEVRE, Michel LOICHOT, Serge JAQUET, Janine CHARRON, Monique et Jean MERIC, Eliette SEMEIRA, Claude CROZET, Patrick CHRETIEN, Luis GOUCHA et Didier MUJICA.

Il sont venus nous dire un petit bonjour : Pierre YVIN, Patrick ROBO, Gines RUBIO.

Nous commençons ce compte rendu par des remerciements :

- un grand merci au groupe du Vaucluse pour son organisation efficace, agréable, discrète et disponible. Un coup de chapeau pour le frigo mis à notre disposition pour la conservation de nos victuailles et boissons diverses.

- un Merci spécial à Eliette et son apéritif anisé les jours ordinaires et son porto-melon des jours extraordinaires !

LUIS

Nous avons accueilli avec un grand plaisir notre ami portugais Luis GOUCHA. Nous avons pu échanger avec lui sur la situation de l'enseignement au Portugal, de la réalité de l'enseignement spécialisé et des difficultés d'intégration des enfants handicapés.

La Commission Internationale de l'ICEM a versé 800 F à Luis pour l'aider à financer les frais occasionnés pour sa venue aux Journées d'Etudes.

La Commission AIS, grâce à des dons de copains, lui a réglé ses frais d'hébergement.

En son nom, merci à tous ceux
qui ont participé.

LE POINT FINANCIER

Au jour du 13 avril , 203 abonnés à Chantiers.

Nous nous étions fixés un objectif de 200 abonnés pour atteindre un équilibre financier stable.

Les finances :

Avoir au 9/04/90 :	33338 F
Dépenses non imputées	-5500 F
FNDVA hors compte	-9186 F

Avoir net	18652 F

Prévisions

Dépenses :

3 n°s de Chantiers -6000 F

Recettes :

Vente J.E + 500 F

Factures à rentrer + 500 F

Reste pour frais
généraux et sécurité 13600 F

F.N.D.V.A : Nous avons reçu une subvention de 10207 F du FNDVA (Fonds National de Développement de la Vie Associative) pour nos rencontres de formation de 1989. Cette somme sera reversée aux participants aux rencontres en remboursement de tout ou partie de leurs frais.

F.N.D.V.A 90 : Une demande d'aide a été faite pour l'année 90.

Michel Fèvre et Michel Loichot prennent en charge les prochains dossiers FNDVA.

STOCK DES DOSSIERS : Il nous reste un important stock de dossiers invendus. Nous les proposerons à des groupes départementaux à prix réduit (à eux de les vendre avec un petit bénéfice). L'information passera dans Communication Horizontale (bulletin des délégués départementaux). Monique MERIC se charge du suivi.

Mais dès maintenant si vous êtes intéressés, prenez contact avec Monique MERIC.

CHANTIERS

Les copains du G.L.E.M ont fait le point sur la fabrication actuelle de Chantiers

COMMENT EST FABRIQUE VOTRE BULLETIN PREFERE ?

L'équipe constituée autour de Chantiers a pour date limite le premier mardi de chaque mois. C'est la date à laquelle Chantiers doit partir du bureau de poste de Lamure sur Azergues où il est inscrit au routage.

Chaque numéro est préparé par une équipe de trois personnes (Michel Fèvre, Michel Loichot et Didier Mujica). A chacun leur tour, l'un d'eux est responsable général du numéro : il répartit, en fonction des articles disponibles, la frappe sur l'équipe.

Deux semaines avant la date limite du premier mardi du mois, le responsable doit avoir reçu l'ensemble des articles frappés et maquetés.

Il se charge alors de la pagination complète du numéro, de la confection du sommaire et des infos de dernière minute si nécessaire.

Une semaine avant la date limite, il envoie la maquette complète au G.L.E.M (Groupe Lyonnais Ecole Moderne) pour tirage.

Dans le même temps, Jean Méric, responsable du fichier des abonnés envoie les étiquettes des abonnés.

La phase finale :

Dès réception de la maquette, il faut alors à l'équipe du G.L.E.M :

- de 3h30 à 4h pour une personne pour la gravure des stencils et le tirage à la ronéo.

- 2h de travail pour le montage des numéros

- 1 h de travail pour le collage

Le dernier travail fait avec une équipe d'enfants de Clair'joie est le collage des étiquettes et la mise sous plastique. (Ce travail est payé à la Coopérative de Clair Joie).

Il est facile de constater que le moindre retard dérégle toute la machine. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé au mois d'Avril où des grèves dans certains centres de tri des P.T.T ne nous ont pas permis de respecter nos délais.

Pour cette raison, nous nous sommes donnés de nouvelles modalités de fonctionnement :

- les étiquettes des abonnés partiront maintenant le 15 de chaque mois (les derniers abonnés seront pris en compte par liaison télématique).

- nous utiliserons les services rapides des P.T.T (Colissimo..) et en cas d'urgence, le Chronopost (coût élevé).

- nous devons réfléchir à la possibilité d'envoi sous enveloppe (les enveloppes coûtent plus cher que les plastiques mais permettent le collage des étiquettes à l'avance).

- le G.L.E.M ayant possibilité d'acheter du papier en gros à des prix compétitifs, la Commission assurera une avance financière de 10000F.

- Et les vacances ? Nous ferons un numéro double juillet-août. La maquette de ce numéro devra être au tirage le 18 juin. Michel Loichot en sera responsable.

- Et l'an prochain ? Le GLEM assurera le tirage aux mêmes conditions. Michel Fèvre se charge de préparer le planning des numéros. Sortie du numéro 1 : mardi 11/09/90.

Il nous faudra réfléchir aux possibilités de tirage pour les années suivantes.

LES CONTENUS DE CHANTIERS

Plusieurs constats :

- peu de retours des lecteurs/travailleurs de CHANTIERS.
- pourtant CHANTIERS est lu et utilisé (voir texte de Luis Goucha).
- CHANTIERS vit sur un élan, ne traduit pas réellement les échanges de la Commission qui eux, sont en baisse.
- Michel Albert signale les difficultés à échanger dans un circuit, à animer un circuit.
- A suivi un long débat sur la réalité de la Commission AIS : peu de têtes nouvelles lors de nos rencontres, des demandes de "consommateurs", CHANTIERS contient encore des articles et peu de textes issus d'échanges.

A chacun de donner son avis sur ces différents constats !!

LES MACHINES DE LA COMMISSION

Nous possédons actuellement :

- 2 Gestetner en bon état mais à réviser
- 2 Gestetner anciennes
- 1 vieille machine
- 1 stock de stencyls et 39 ramettes de papier
- 2 graveurs de stencyls dont 1 à jeter, l'autre en bon état.

Claude CROZET se charge de contacter pour vente des anciennes machines le G.D 72.

Patrick Chrétien se charge de faire un devis pour l'entretien et la révision des machines.

STAGE D'ETE

Au vu des forces disponibles, il nous a semblé impossible d'organiser un stage spécifique de la Commission.

Nous avons décidé de nous intégrer aux stages départementaux de nos régions en tant que "praticiens qui réfléchissent-cherchent".

Par exemple, Monique Méric participera au stage du GD 33. D'autres participeront au stage du GLEM.

Nous donnerons les informations sur les stages départementaux dans le prochain numéro de Chantiers.

REPARTITION DES TACHES

Comme décidé à Andernos l'an passé, la 1/2 Mise à Disposition que nous avions (Didier MUJICA) a été rendue à l'I.C.E.M.

Il nous fallait reprendre la répartition des responsabilités en sachant de plus que Jean et Monique MERIC souhaitent, après huit ans de fidélité au poste, arrêter de s'occuper de la trésorerie de la Commission en septembre 91. L'année prochaine pouvait alors être une année de passage en douceur de la responsabilité.

La nouvelle répartition des tâches :

Président : Daniel VILLEBASSE

Coordination de la Commission :
Janine Charron, Serge Jaquet,
Michel fèvre, Michel Loichot,
Jean et Monique Méric et Didier Mujica.

Animation : Janine CHARRON
Relations extérieures : Serge JAQUET

Finances : Jean et Monique MERIC
avec Didier MUJICA

Chantiers : Michel FEVRE
Michel LOICHOT
Didier MUJICA

COLLOQUE LECTURE ILLETTRISME

Un colloque Lecture/illettrisme aura lieu à Paris en décembre 90 à l'initiative de l'ICEM.

La Commission a été sollicitée pour une ou plusieurs interventions. Aucune des personnes présentes aux J.E n'a pu donner de réponse positive.

Si quelqu'un est intéressé, le faire savoir ..

INTERVENTION DE LA COMMISSION

Dans le cadre du thème pédagogique des Journées d'Etudes "Individualisation Personnalisation Evaluations", la Commission avait été sollicitée pour une intervention de 2 heures.

Après un exposé introductif de Michel Albert, quatre copains (Michel Fèvre, Serge Jaquet, Janine Charron et Didier Mujica) ont parlé de leurs pratiques d'évaluation. Le grand groupe s'est ensuite séparé en trois ateliers différents.

Nous essaierons de donner des suites à ces échanges dans Chantiers.

HISTOIRE OU TEXTE

Luis, notre ami portugais, nous a présenté un travail mené avec ses enfants sur les textes.

Les enfants (et le maître) se sont demandés à un moment de leur vie de classe, à partir de leurs écrits, ceux qui étaient des textes et ceux qui étaient des histoires... et de là est partie une recherche collective très intéressante de recherches d'indices, de confrontations des représentations personnelles, de nouvelles recherches ...

Luis, nous espérons que tu pense-
ras à CHANTIERS ... que tout le monde en profite !!

UN ATELIER ORDINAIRE

Le hasard a fait que plusieurs d'entre nous se sont retrouvés à l'atelier organisé par l'équipe de Clair'joie sur le Conseil dans la classe.

Pendant plus d'une heure, nous avons pris un énorme plaisir à échanger sur nos pratiques de classe autour de ce thème, du problème des ceintures de comportement, des problèmes de comportement au sein de la classe..

A suivre dans Chantiers...

Compte rendu : Didier MUJICA

INFO

Le bulletin de la Revue Binet Simon a pour titre : "Société interculturelle et éducative" et pose une question dont la conjoncture illustre l'actualité et confirme l'importance.

Le phénomène des migrations est, aux yeux de beaucoup, appelé à s'amplifier. Au delà des polémiques sommaires qu'il induit, il soulève inéluctablement des problèmes de fond : d'ordre scolaire, d'abord car il contraint à se demander comment aménager l'éducation et l'instruction d'enfants aux référentiels culturels divers ? D'ordre philosophico-politique, ensuite car il forcera notre société et même ceux qui y répugnent, à choisir entre une tentative uniformiste de négation ou de neutralisation des différences et une stratégie résolument pluraliste, respectueuse des spécificités, et capable de penser son unité autrement qu'en cherchant à les effacer.

136p. 50f. A commander à : Revue Binet et Simon - 16, quai C Bernard - 69007 LYON

Evolution Ecole Moderne des Travailleurs de l'Enseignement Spécialisé - Pédagogie Freinet

DOSSIER
de la revue
CHANTIERS

24

EVALUATIONS OUTILS

Lecture/ Ecriture
Mathématique
Français
Comportement
Sport/ Musique

... ET QUELQUES PLANS DE TRAVAIL.

Le nouveau dossier
de la
Commission
Enseignement Spécialisé

disponible
aux Journées d'Etude
de Cavaillon

en vente à la fin
mois d'avril
au prix de 40 F + port

FRAIS DE PORT : 11,50 F

A commander auprès de :

Jean MERIC
10 rue de Lyon
33700 MERIGNAC

Association Ecole Moderne des Travailleurs de l'Enseignement Spécial

La Commission Enseignement Spécialisé de l'ICEM (Institut Coopératif de l'Ecole Moderne - Pédagogie Freinet), déclarée en Association Ecole Moderne des Travailleurs de l'Enseignement Spécial, organisée au niveau national en structures coopératives d'échanges et de travail, a pour objectifs :

- la lutte permanente contre les pratiques ségrégatives dans l'institution scolaire
- la réflexion sur les pratiques pédagogiques et leur adéquation aux difficultés des enfants et à leurs besoins dans la société actuelle
- la recherche de solutions pour pallier les carences du système éducatif
- la formation des praticiens

CHANTIERS

CHANTIERS est le bulletin coopératif d'échanges et de réflexions de la Commission Enseignement Spécialisé. Il est élaboré à partir des apports des lecteurs et des travailleurs des circuits d'échanges.

L'abonnement comprend douze numéros (soit environ 250 pages).

Pour tout contact avec la Commission:

Didier MUJICA
18 rue Ferrée
ASNIERES
18000 BOURGES

Articles pour CHANTIERS:

Michel LOICHOT
31 rue du Château
77100 NANTEUIL les MEAUX

Directeur de la Publication: D. VILLEBASSE - 35 rue Neuve - 59200 TOURCOING
Commission Paritaire des Papiers et Agences de Presse n° 58060
Imprimerie Spéciale: Ecole Célestin Freinet - IMP Clair Joie -

69070 - LAMURE S/ AZERGUES